

Diagnostic Local de Santé Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Viriat

Partie 1 : volet quantitatif

Avril 2024



Remerciements

L'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes tient à remercier ici toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce Diagnostic local de santé :

- Mme CEDILEAU, maire de Péronnas et conseillère départementale du canton de Bourg-en-Bresse
- M. DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse et président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
- M. FAUVET, maire de Saint-Denis-lès-Bourg et vice-président de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
- M. PERRET, maire de Viriat et conseiller communautaire à la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
- M. MARTIN, adjoint au maire, délégué à la solidarité, à la sécurité et la sureté à Péronnas
- Mme OULED SALEM, adjointe au maire, déléguée à la solidarité, handicap, liens intergénérationnels et santé publique à Bourg-en-Bresse
- M. ROUSSEAU adjoint au maire, délégué à l'action sociale à Saint-Denis-lès-Bourg
- Mme BULIARD, conseillère municipale à Saint-Denis-lès-Bourg
- M. CHATARD, conseiller municipal délégué à Viriat
- Mme CHEVRY, directrice générale des services, mairie de Péronnas
- Mme DUMAIRIE, directrice générale adjointe, marie de Saint-Denis-lès-Bourg
- Mme LECOZ, directrice générale des services, mairie de Viriat
- Mme MALBOS, directrice, ARS délégation départementale de l'Ain
- Mme COLLOD, chargée de mission Santé publique, ARS délégation départementale de l'Ain
- Mme VITRY, responsable du service santé environnement, ARS délégation départementale de l'Ain

Et, pour leur aide précieuse dans la mise en place logistique du diagnostic, particulièrement dans la mise en place des rencontres avec les acteurs de terrain :

- Mme AULAZ, directrice du service hygiène et santé publique Ville de Bourg-en-Bresse
- Mme PESCHARD, coordonnatrice Atelier Santé Ville Ville de Bourg-en-Bresse

Ainsi que tous les professionnels, les élus, les bénévoles et les habitants rencontrés, pour leur disponibilité, leur intérêt pour cette démarche et leur excellente participation.

Sommaire

Contexte du diagnostic	4
Objectif du diagnostic	6
Méthodologie du diagnostic	8
Résultats volet quantitatif.....	10
Méthodologie.....	11
1. Contexte socio-démographiques.....	16
2. Offre et recours aux soins.....	27
3. État de santé.....	38
4. Prévention.....	55
5. Zoom sur les Quartiers prioritaires de la politique de la ville	58
6. Santé environnement.....	64
7. Synthèse.....	83

Contexte du diagnostic

Les villes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Viriat et Saint-Denis-les-Bourgs ont souhaité engager ensemble une réflexion autour de l'élaboration d'un possible **Contrat Local de Santé** commun afin de mieux appréhender les enjeux de santé sur le territoire et répondre aux besoins de la population en matière de santé.

Afin de mieux connaître l'état de santé de la population du territoire et ses besoins, les quatre communes ont souhaité réaliser un **diagnostic local de santé**, avec l'appui de la **délégation de l'Agence Régionale de Santé dans l'Ain**.

Le territoire : 4 communes urbaines de l'agglomération de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain

- **Territoire dynamique et attractif**
 - **Croissance démographique**, bonne desserte Lyon, Paris (axes autoroutiers/TGV)
- **Péronnas, Saint-Denis-les-Bourg, Viriat : communes urbaines de la première couronne de Bourg-en-Bresse**
 - **Continuité spatiale avec Bourg-en-Bresse**
 - **Population plutôt favorisée**
- **Bourg-en-Bresse, ville-centre à l'échelle de l'agglomération et du département**
 - **Concentration de ressources y compris ressources de santé**
 - **Service hygiène et santé publique à Bourg-en-Bresse** : Atelier santé ville, Conseil Local de santé mentale, Contrat Local de Santé, médiation santé
 - **Présence de population en précarité**
 - 2 QPV : Grande Reyssouze-Terre des Fleurs et Croix-Blanche
 - Publics en grande précarité



Source : OpenStreetMap

Objectifs du diagnostic

- **Réaliser un état des lieux partagé sur la situation sanitaire du territoire, en impliquant les acteurs locaux, dont les professionnels de santé libéraux, les institutions partenaires, les habitants, à partir de**
 - **Données statistiques**
 - **Données qualitatives**

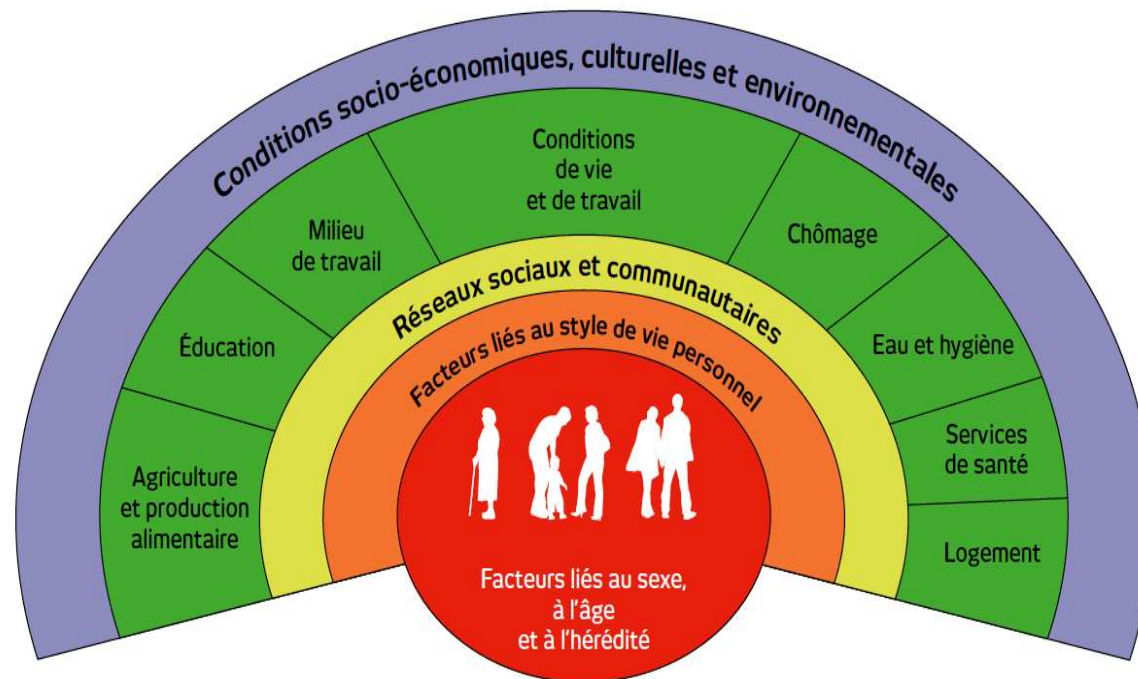
- **Alimenter un possible Contrat Local de Santé et sa dynamique : mettre à jour, collectivement, des pistes de réflexion et d'action, à partir de thèmes et problématiques de santé, dont certains sont d'ores et déjà identifiés par les communes**

Champ du diagnostic : quelle santé ?

Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé :

La santé est une « ...**ressource** qui permet à un individu ou à un groupe, d'une part de réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, d'autre part, **d'évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.**» (OMS - 1986)

Les différents déterminants de la santé :



Méthodologie du diagnostic

Le diagnostic a été réalisé en deux temps

1/ Volet quantitatif (bases de données/statistiques)



- Données socio-sanitaires
- Données santé environnement

2/ Volet qualitatif



- 6 entretiens collectifs avec des professionnels et élus
- 4 entretiens individuels avec les maires des 4 communes
- 2 entretiens individuels complémentaires avec des professionnels

Et 1 entretien collectif avec des habitants

Calendrier du diagnostic

Étape	Période
1. Réalisation de l'analyse quantitative à partir des bases de données en santé (traitement et analyse)	Juillet 2023
2. Restitution des résultats quantitatifs et lancement de la démarche qualitative et partenariale avec un support diaporama	11 septembre 2023
3. Réalisation des 7 entretiens collectifs - 6 groupes de professionnels - 1 groupe d'habitants	27 novembre-1^{er} décembre
4. Analyse des entretiens et élaboration d'un diaporama présentant les principaux résultats de l'étude	Décembre 2023 – janvier 2024
5. Restitution des principaux résultats de l'étude	25 janvier 2024
6. Finalisation du rapport sous forme de diaporama (après relecture par les partenaires)	Février-mars 2024

Résultats volet quantitatif



Méthodologie

La partie quantitative de ce diagnostic traite de divers thèmes de santé à travers la présentation d'indicateurs socio-démographiques, sur l'offre de soins et sur l'état de santé de la population du territoire

Périmètre géographique

Les données quantitatives de ce diagnostic sont présentées à l'échelle des communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Viriat et de l'ensemble de ces quatre communes. Ces données sont systématiquement comparées aux données du département de l'Ain et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Certaines données sont également présentées à l'échelle des quartiers politique de la ville (QPV). Ces données sont comparées aux données de l'ensemble des QPV de la région, de Bourg-en-Bresse et de la région.

Données domiciliées

L'ensemble des données présentées sont des données domiciliées (elles ne concernent que les habitants du territoire, quel que soit le lieu d'hospitalisation ou de mortalité par exemple).

Données socio-démographiques

Les données socio-démographiques présentées proviennent principalement des bases de données du RP de la population de l'Insee disponibles au moment de l'analyse (données du RP de population (RP 2019). Plusieurs indicateurs sont analysés : population, emploi, chômage, catégories socioprofessionnelles ...

Ces données, disponibles à l'échelle communale, constituent des éléments de cadrage essentiels pour donner du sens à l'ensemble des informations sanitaires.

Données de l'Assurance maladie tous régimes (SNDS DCIR)

Les données de l'Assurance maladie, issues du Système national des données de santé, permettent de disposer d'indicateurs sur l'offre de soins libérale (au 01/01/2022), le niveau de recours aux différents professionnels de santé libéraux (année 2021), le remboursement de traitements médicamenteux (année 2021), les bénéficiaires de la vaccination antigrippale chez les 65 ans et plus (année 2021). Ces données concernent les assurés du régime général, du régime agricole, de l'Assurance maladie des professions indépendantes (remboursées par les caisses de la région Auvergne-Rhône-Alpes).

Données de l'Assurance maladie régime général (ARS)

Les données de l'Assurance maladie pour les assurés du régime général, transmises par l'Agence régionale de santé (ARS) et disponibles à l'échelle des quartiers politique de la ville, permettent de disposer d'indicateurs sur les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (C2S), les bénéficiaires d'au moins une affection de longue durée (ALD), le niveau de recours aux professionnels de santé libéraux, les consommations régulières de traitement médicamenteux pour ces territoires infra-communaux. Ces données sont présentées pour l'année 2020.

Ces données sont particulières car impactées par l'épidémie de COVID-19 et des confinements.

Données des Affections de longue durée (ALD) de l'Assurance maladie (SNDS- référentiel médicalisé)

Les données de l'Assurance maladie issues du Système national des données de santé (SNDS – référentiel médicalisé), permettent de disposer d'indicateurs sur les affections de longue durée concernant les assurés du régime général, du régime agricole, de l'Assurance maladie des professions indépendantes. Ces données sont présentées pour l'année 2021.

Données d'hospitalisation du PMSI MCO (ATIH)

Les données d'hospitalisation analysées sont issues de la base du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) des services de Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO) et diffusées par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH). Tous les séjours concernant les patients domiciliés en Auvergne-Rhône-Alpes et hospitalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 dans les établissements MCO publics et privés de France métropolitaine ont été sélectionnés.

Les données sont disponibles à l'échelle du code géographique PMSI, unité spécifique à cette base de données. Les codes géographiques PMSI sont produits par les logiciels d'anonymisation à partir des codes postaux réels. Ils correspondent aux codes postaux pour les communes d'une certaine taille, ce qui est effectivement le cas pour les communes du territoire d'étude.

Données de la psychiatrie (RIM-P ATIH)



Les données du Résumé d'Information Médicale en Psychiatrie (RIM-P), diffusées par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), traitent des actes ambulatoires et/ou séquences et des hospitalisations en établissement spécialisé en psychiatrie concernant les patients domiciliés en Auvergne-Rhône-Alpes et ayant fait l'objet d'une prise en charge en établissement de psychiatrie durant l'année 2021. Les données sont disponibles à l'échelle du code PMSI qui correspondent aux codes postaux des trois communes étudiées.

Données de mortalité (Inserm CépiDc)

Les données de mortalité présentées proviennent des bases de données transmises par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Inserm, qui recueille les certificats médicaux de décès. Les données de mortalité concernent la période 2013-2017. Les données de mortalité sont disponibles à l'échelle communale. Pour des raisons de secret statistique et de pertinence les effectifs de mortalité inférieurs à 10 ne sont pas analysés.

Précisions méthodologiques

Les indicateurs présentés sont pour la majorité des indicateurs appelés « taux standardisés ». Ils sont construits lorsque les données sont sensibles à la structure par âge de la population étudiée, ce qui est le cas des données de santé. Ainsi, par exemple, pour la consommation de médicaments, le recours à l'hospitalisation ou encore la mortalité, les taux sont systématiquement standardisés sur la structure d'âge d'une population de référence (population France Métropolitaine 2012). Le taux standardisé est le taux qui serait observé dans une population donnée si celle-ci avait la même structure par âge que la population de référence (ici la population de France Métropolitaine 2012). Les taux standardisés permettent ainsi de comparer les données des trois communes d'étude, de la métropole de Lyon et de la région Auvergne-Rhône-Alpes en neutralisant l'effet âge.

Présentation des données :  = taux supérieur  = taux inférieur

Données de santé environnementale

Les indicateurs présentés permettent d'aborder différentes thématiques.

Les données présentées sont issues :

- principalement de la plateforme OSE (Observation en santé environnement) issue de l'action 1 du PRSE3 <https://balises-auvergne-rhone-alpes.org/OSE/php>
- de bases de données accessibles en OPEN DATA ou auprès de partenaires

Les producteurs de données sont, en fonction des indicateurs environnementaux mobilisés : Atmo-Auvergne-Rhône-Alpes (données air extérieur), et RNSA* (pollens) Acoucité, Cerema, Orhane (données bruit), IRSN** (radon), Insee (mobilité), ONPE**

*RNSA : réseau national de surveillance aérobiologique ** IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire *** Observatoire national de la précarité énergétique

1. Contexte socio-démographique

➤ Population en 2019 : 60 169 dans le territoire d'étude (4 communes)

	Bourg-en-Bresse	Péronnas	Saint-Denis-lès-Bourg	Viriat	Regroupement communal	Ain	Auvergne Rhône-Alpes
Population 2019	41 111	6 520	5 943	6 595	60 169	652 432	8 042 936
Variation de la population*(%)	0,3	1,1	1,3	0,9	0,5	0,9	0,6
dont solde naturel	0,2	-0,2	0,1	0,4	nd	0,4	0,3
dont solde migratoire	0,0	1,3	1,1	0,5	nd	0,5	0,3
Part <20 ans (%)	23,4	22,4	23,6	25,5	23,6	25,8	24,3
Part des 65 ans + (%)	22,8	25,9	24,2	19,3	22,9	17,7	19,8
Part des 75 ans + (%)	12,1	13,3	11,3	8,4	11,7	8,1	9,4
Taux de natalité 2021 (‰)	10,2	8,9	8,4	11,2	nd	10,8	10,9

* Taux annuel moyen de variation entre 2013 et 2019

Sources : Insee (Recensement 2019)

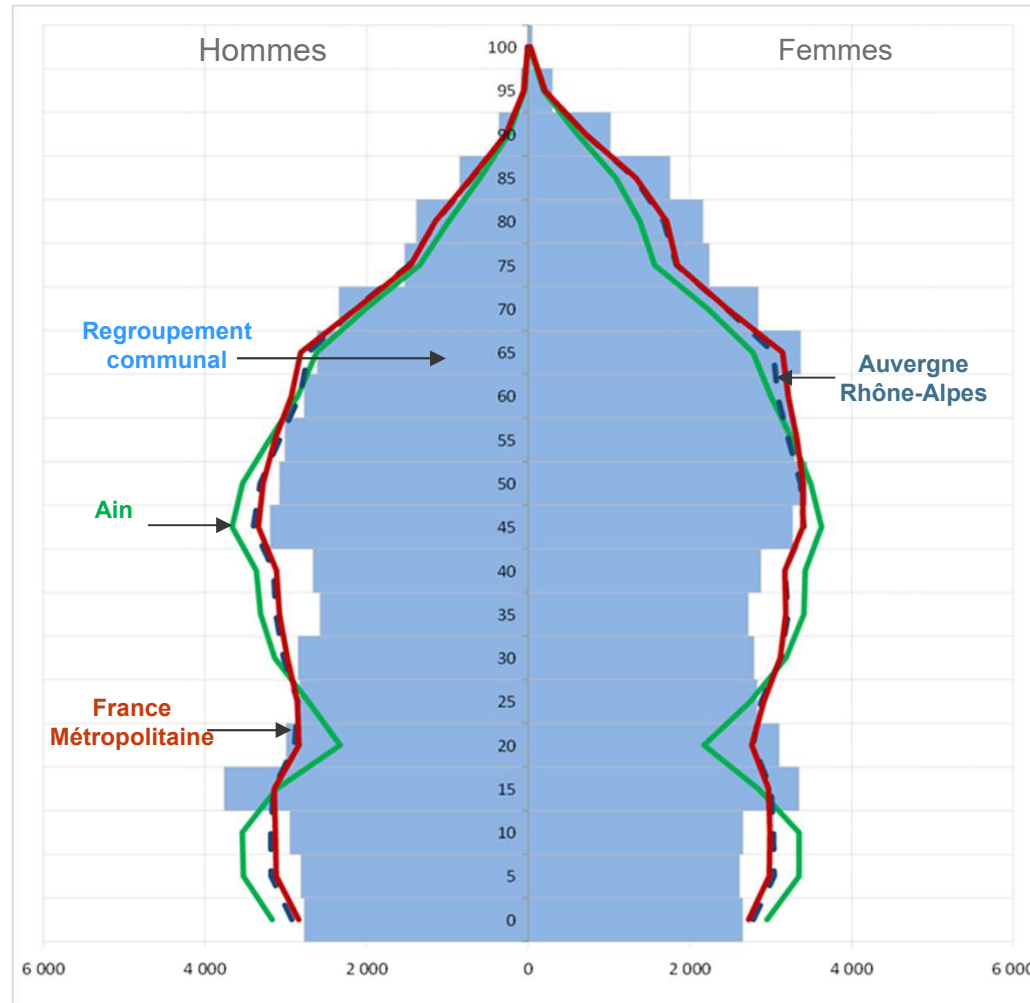
➤ 2 quartier prioritaires de la politique de la ville Bourg-en-Bresse

- Croix-Blanche : 1926 habitants
- Grande Reyssouze Terre des Fleurs : 6 490 habitants

Sources : Insee (RP 2018)

- 4 communes urbaines de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- Surreprésentation des 65 ans et plus, sauf à Viriat
- Bourg-en-Bresse : 68,4 % des habitants du territoire d'étude

Pyramide des âges du territoire d'étude, 2019

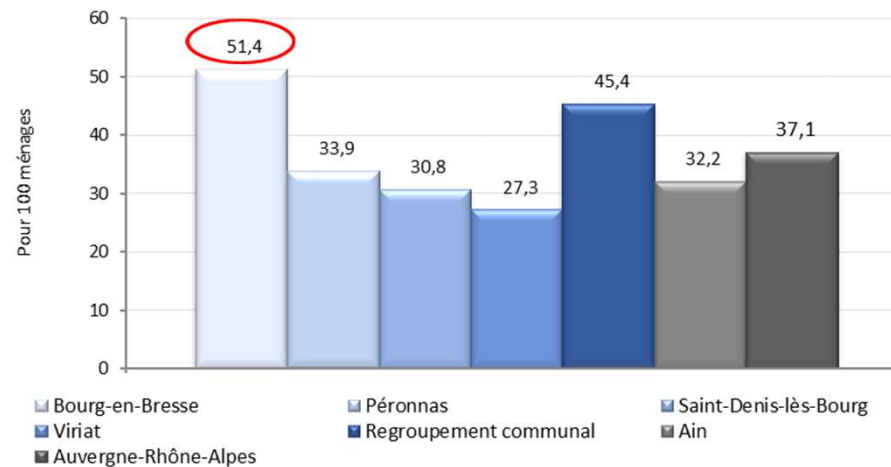


Sources : Insee (Recensement -2019)

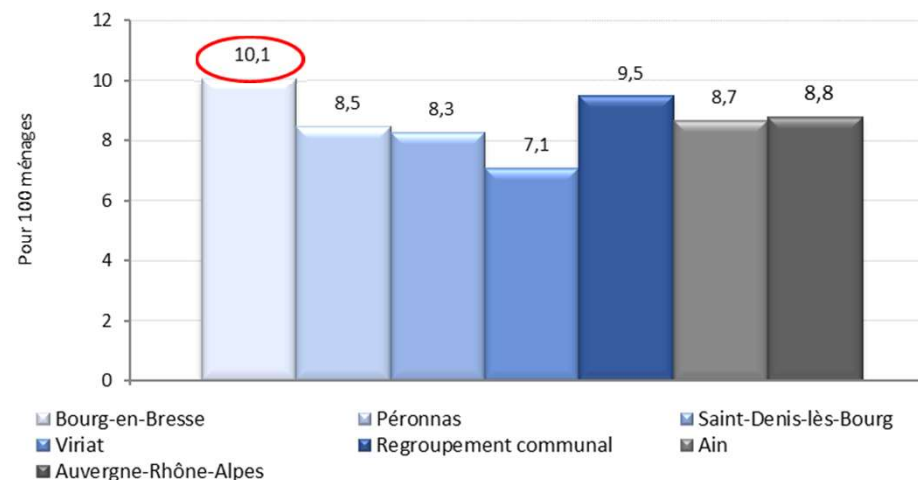
➤ **Phénomène de vieillissement de la population accentué dans le territoire d'étude**

➤ Composition des ménages

Part des personnes seules, 2019



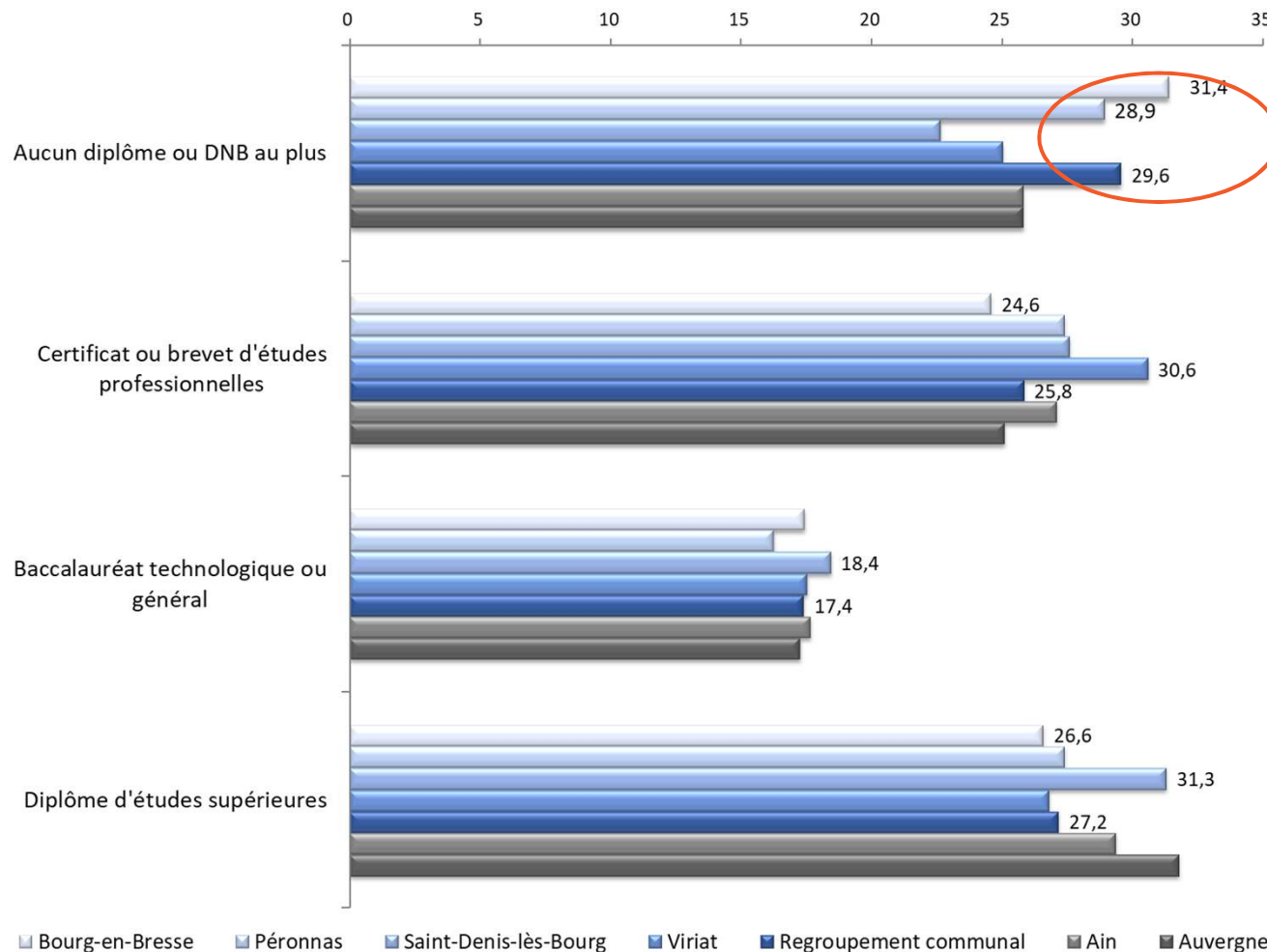
Part (%) des familles monoparentales, 2019



- Part des personnes vivant seules relativement élevé à Bourg-en-Bresse (cf. part des personnes âgées, présence étudiants)
- **Part des familles monoparentales plus important à Bourg-en-Bresse** comparé aux autres communes et à la région (plus souvent en situation de pauvreté)

➤ Scolarité et niveau d'étude

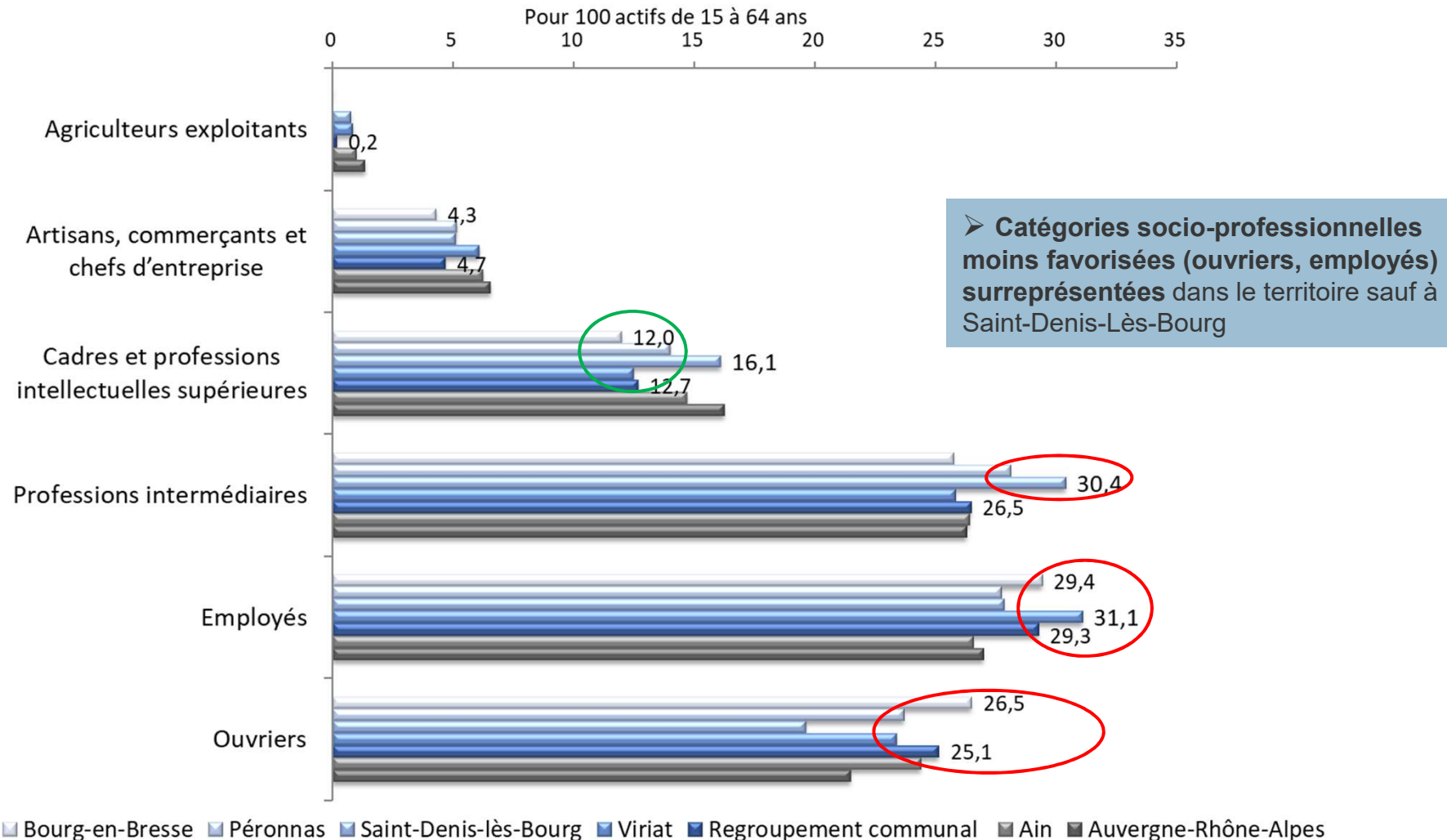
Répartition des niveaux d'études chez les 15 ans et plus sortis du système scolaire, 2019



➤ Niveau de formation de la population globalement plus faible dans le territoire qu'en région : part des sans diplômes sup. à Bourg-en-Bresse et à Péronnas et part de diplômés du supérieur plus faible qu'en région, sauf à Saint-Denis-Lès-Bourg

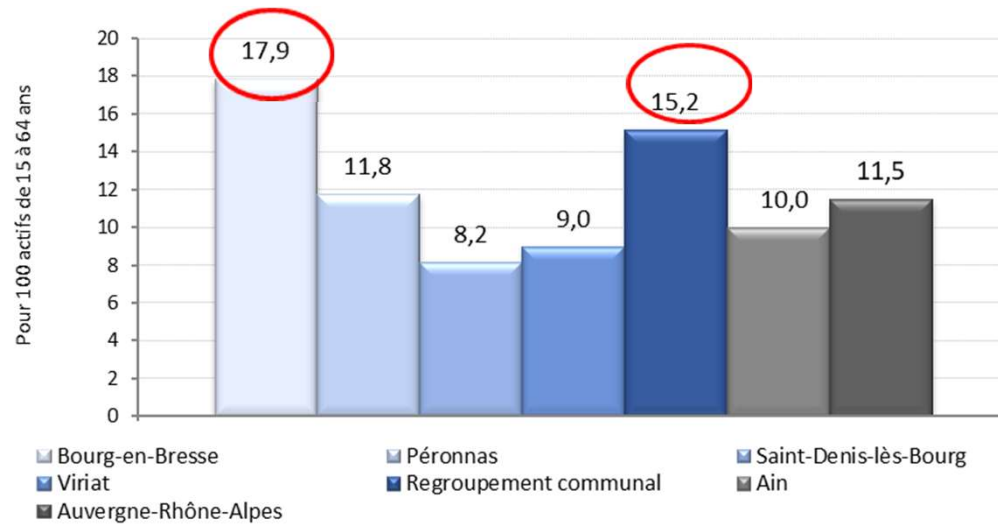
➤ Emploi et professions

Répartition (%) de la population des 15 ans et plus par activité, 2019



Sources : Insee (Recensement 2019)

Taux (%) de chômage* chez les 15-64 ans, 2019

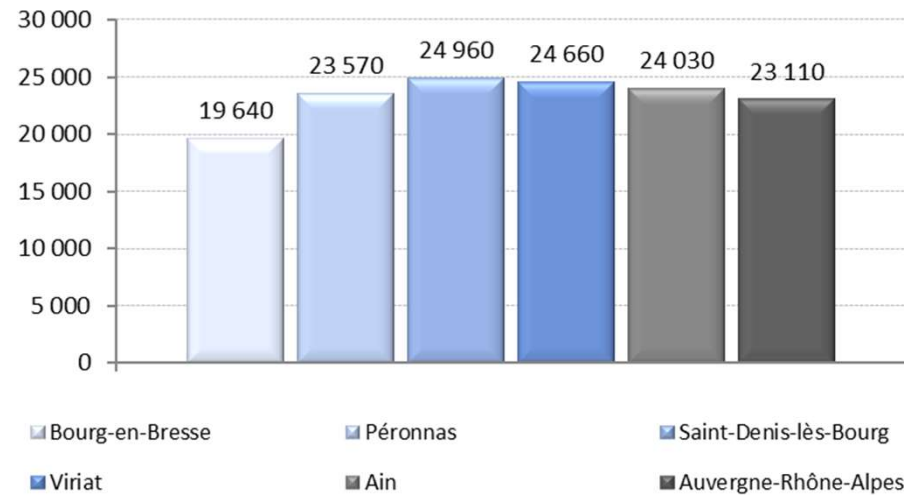


➤ Taux de chômage relativement élevé à Bourg-en-Bresse par rapport à la région Auvergne-Rhône-Alpes

* Au sens du recensement
Source : Insee (Recensement 2019)

➤ Revenus

Revenu médian par unité de consommation en euros, 2019

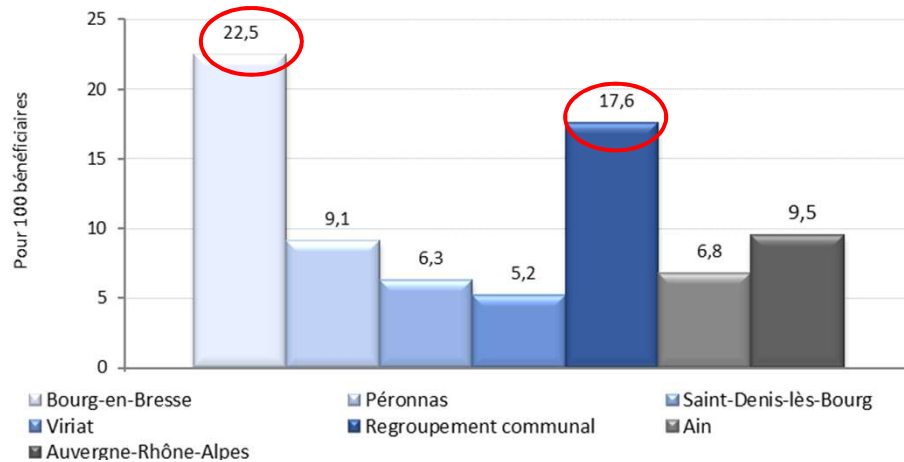


Source : Insee (FiLoSoFi 2019)

- **Un niveau de revenu plus faible à Bourg-en-Bresse comparé à la région Auvergne-Rhône-Alpes**
- Un niveau de revenu légèrement supérieur dans les trois autres communes du territoire par rapport à la région

➤ Précarité

Taux (%) standardisés de bénéficiaires de la C2S, 2021

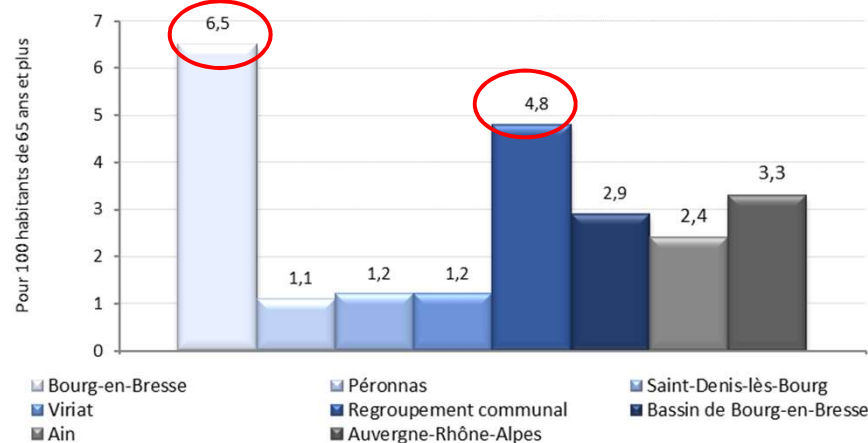


Sources : Cnam (SNDS DCIR - 2021), Cnam (SNIIRAM DCIR/PMSI MCO – 2019-2021), Insee Recensement (2012)

➤ Des indicateurs de précarité marqués à Bourg-en-Bresse

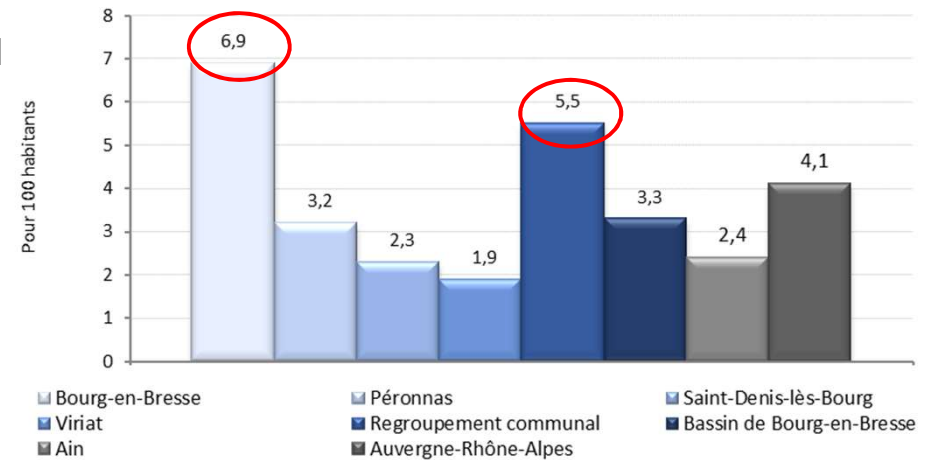
➤ 10 914 bénéficiaires de la C2S dans le territoire dont 87 % résident à Bourg-en-Bresse

Taux (%) de bénéficiaires du minimum vieillesse, 2021



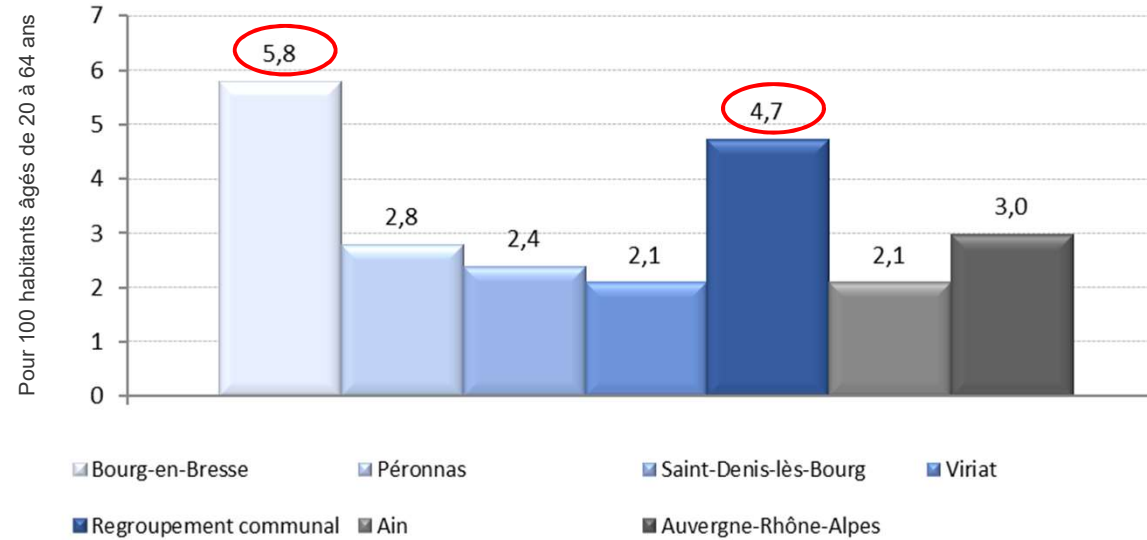
Sources : Carsat Auvergne, Carsat Rhône-Alpes (31/12/2021), Insee (Recensement - 2019)

Taux (%) des bénéficiaires du RSA, 2021



Sources : Cnaf, CCMSA (31/12/2021), Insee (Recensement 2019)

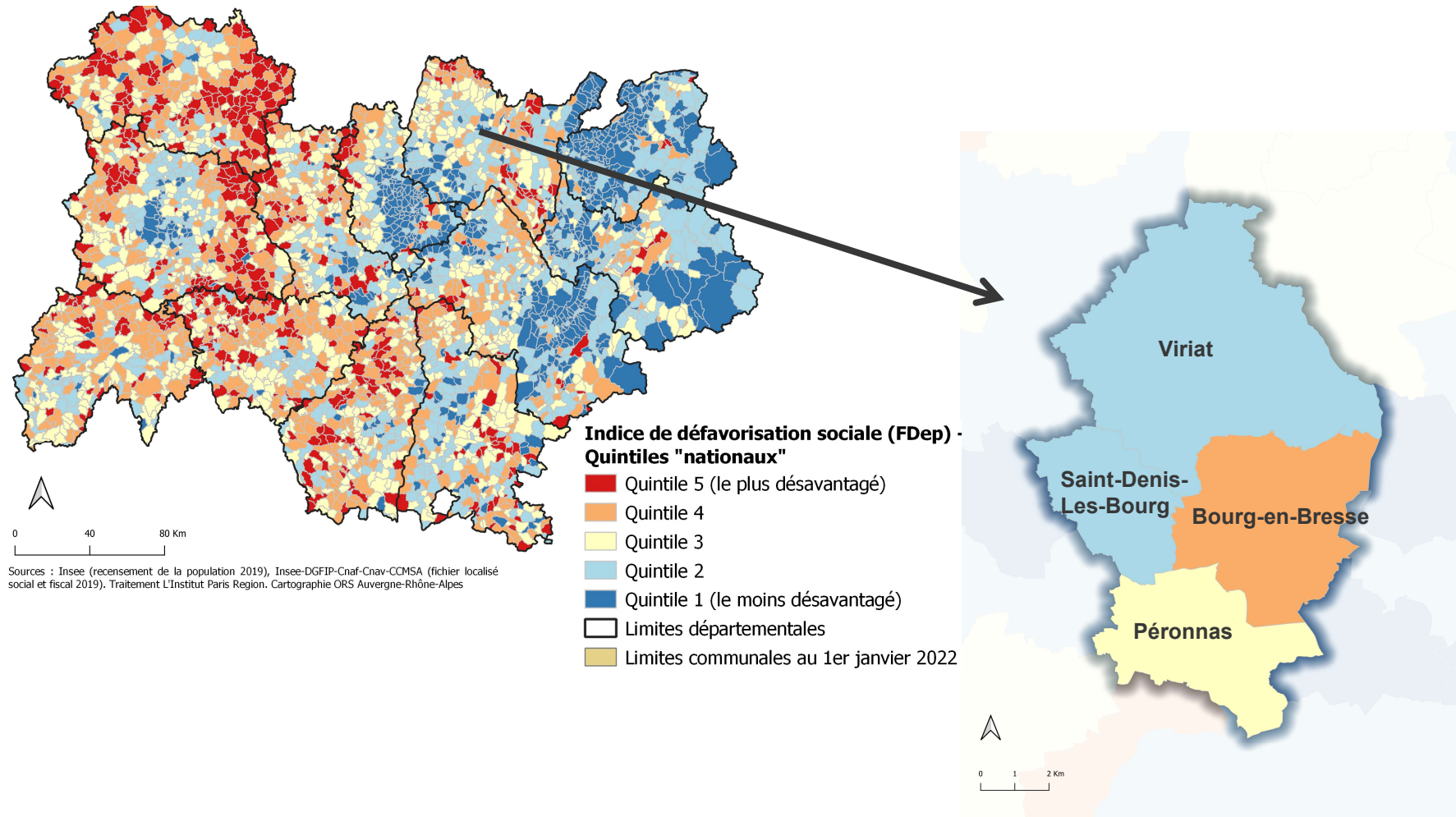
Taux (%) brut de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, 2021



Sources : Cnaf, CCMSA (31/12/2021), Insee (Recensement – 2019)

- 1 526 bénéficiaires de l'AAH dans le territoire dont 1 279 à Bourg-en-Bresse
- **Taux de bénéficiaires de l'AAH supérieur au taux régional à Bourg-en-Bresse et par conséquent dans le territoire**

Indice défavorisation sociale (Fdep), 2019



L'indice de défavorisation sociale appelé « FDep » est un indicateur composite qui rend compte de la précarité (défaveur sociale) à l'échelle communale. 4 variables sont prises en compte sont : le pourcentage d'ouvriers dans la population active, le pourcentage de bacheliers chez les 15 ans et plus, le pourcentage de chômeurs dans la population active et le revenu médian par foyer. Cet indicateur a été développé dans le contexte français par l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale).

2. Offre et recours aux soins

➤ Offre de soins

Précautions sur les données sur la démographie médicale

- Les données présentées sont issues du SNDS (fichier national des professionnels de santé). Les données consultables sur le site Rezone ou Cartosanté sont également issues du SNDS
- Les données présentées sont actualisées annuellement (1/02/2022) mais la démographie médicale évolue très rapidement
- Ces données ne comptabilisent que les professionnels de santé libéraux (dans leur cabinet principal) : les professionnels de santé salariés exerçant en centre de santé, en établissement hospitalier ne sont pas comptabilisés
- Les données de densité sont dites « brutes » : ces données ne prennent pas en compte le niveau d'activité du praticien (dont une partie exerce « à temps partiel »)
- L'âge, le profil socio-économique de la population qui impacte le besoin de soins de la population (cf. prévalence élevée des maladies chroniques dans la population âgée ou socialement défavorisée et donc des besoins de soins importants) ne sont pas pris en compte dans les indicateurs présentés
- **Même imparfaites, ces données permettent des comparaisons à grandes échelles, car les mêmes limites sont observées dans tous les territoires en France. A des échelles locales, elles reflètent partiellement la situation**
- D'autres sources de données existent, mais qui présentent également des limites (mise à jour annuelle, professionnels non actifs comptabilisés ...) : le RPPS (répertoire national des professionnels de santé), le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM).

Effectifs et densité (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux, 2022

	Regroupement communal				Ain	Auvergne- Rhône- Alpes	Bourg-en-Bresse		Péronnas		Saint-Denis-lès- Bourg		Viriat	
	Effectif	Densité	% 55 ans +	% Secteur 2	Densité	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Effectif	Densité
Médecins généralistes	61	101	57	5	67	91	50	122	3	46	4	67	4	61
Chirurgiens-dentistes	53	88	26	0	47	55	35	85	5	77	10	168	3	46
Ophtalmologues	5	8	40	80	3	6	5	12	0	-	0	-	0	# #
Psychiatres	2	3	50	0	2	9	0	0	0	-	1	17	1	15
Gynécologues *	6	48	17	100	11	29	6	67	0	-	0	0	0	# #
Pédiatres **	2	20	50	50	7	20	1	15	0	-	0	0	1	80
Sages-femmes	8	64	13	0	54	63	6	67	0	-	2	186	0	# #
Infirmiers	102	170	24	0	139	159	76	185	9	138	9	151	8	121
Masseurs-kinésithérapeutes	67	111	13	0	73	124	53	129	2	31	7	118	5	76
Orthophonistes	19	31,6	11	0	26	36	9	22	4	61	3	51	3	46

* densité pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans ** densité pour 100 000 jeunes de moins de 15 ans

Sources : Cnam (SNDS – 01/01/2022), Insee (Recensement - 2019)

- **Médecins généralistes** : offre concentrée à Bourg-en-Bresse, ville-centre. **Point de vigilance sur la présence de MG dans les 3 autres communes du territoire** : densité de MG relativement faible et vieillissement des praticiens : 100 % des MG de Viriat âgés de 55 ans et plus (75 % à Péronnas)
- **Médecins spécialistes** : présence de médecins spécialistes libéraux à Bourg-en-Bresse dont le bassin de patientèle est très étendu et point de vigilance sur l'accessibilité financière des consultations spécialisées pour les habitants modestes : une partie des médecins spécialistes du territoire (sauf psychiatres) exercent avec dépassement d'honoraire (secteur 2)
- **Autres professionnels de santé libéraux** : une offre comparables ou sup. à la densité départementale et régionale sauf pour les masseurs-kinésithérapeutes (inférieur) et besoins ++ personnes âgées

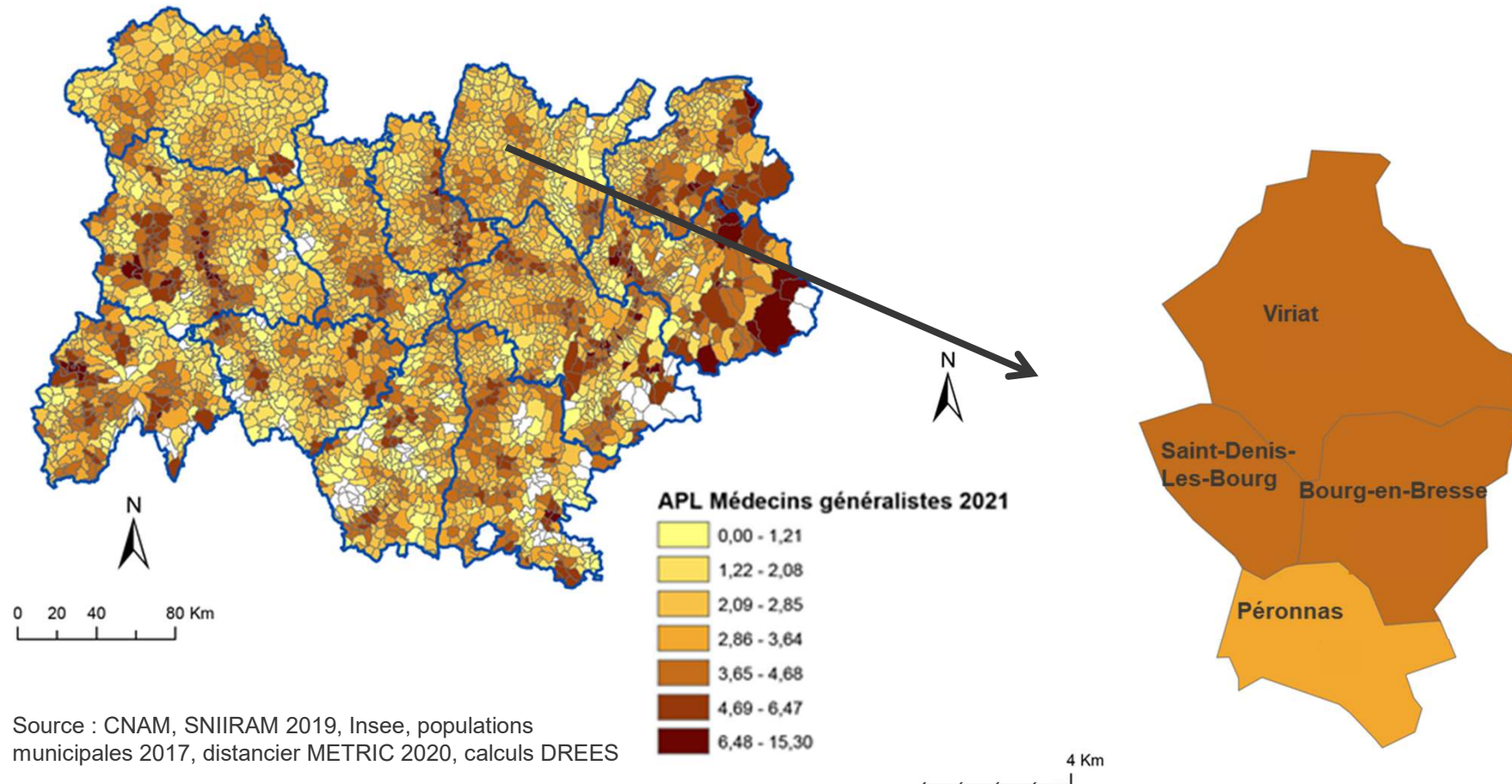
Effectif et densité (pour 100 000 habitants) de professionnels de santé, janvier 2024

	Bourg-en-Bresse	Péronnas	Saint-Denis-lès-Bourg	Viriat	Regroupement communal
Médecins généralistes					
Effectif total	38	3	5	7	53
dont MEP*	9	-	-	-	9
dont MG âge 60 ans et plus	16	2	3	4	25
dont MG âge 65 ans et plus	10	0	1	3	14
Densité	92,4	46,0	84,1	106,1	88,1
Densité MG hors MEP	70,5	46,0	84,1	106,1	73,1
Infirmiers					
Effectifs	75	8	11	3	102
Densité	182,4	122,7	185,1	45,5	169,5
Masseurs-kinésithérapeutes					
Effectif	55	3	8	-	71
dont âgé de 60 ans et plus	5	-	-	-	5
Densité	133,8	46,0	134,6	-	118,0

*médecin à exercice particulier : médecins du sport, allergologues, acupuncteurs, gérontologues, urgentistes, nutritionnistes, homéopathes
 Sources : Cnam (SNDS – 01/01/2024 Rezone CPTS), Insee (Recensement - 2020)

- **Les 4 communes classées en Zone d'Action complémentaire** (zonage médecine générale ARS 2022)
- **Bourg-en-Bresse : baisse importante du nombre de médecins généralistes exerçant dans la commune, 38 médecins généralistes en activité au 1^{er} janvier 2024 dont 9 médecins à exercice particulier**

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes, 2021



Source : CNAM, SNIIRAM 2019, Insee, populations municipales 2017, distancier METRIC 2020, calculs DREES

L'APL est un indicateur qui a été développé par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique) et l'IRDES (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé). Cet indicateur tient compte de la proximité et de la disponibilité de l'offre médicale, de l'âge de la population et de l'activité des médecins (nombre de consultations et de visites). Il se mesure en nombre de consultations/visites accessibles à moins de 20 minutes (trajet en voiture) par habitants et par an. **Sont considérées comme sous-dense en médecins généralistes les communes dont les habitants ont accès à moins de 2,5 visites de médecin généraliste par an (à moins de 20 minutes de leur domicile).**

➤ Couverture médecin traitant

Part d'assurés (et ayant-droit) de 17 ans et plus non couverts par un médecin traitant, juillet 2022-juin 2023

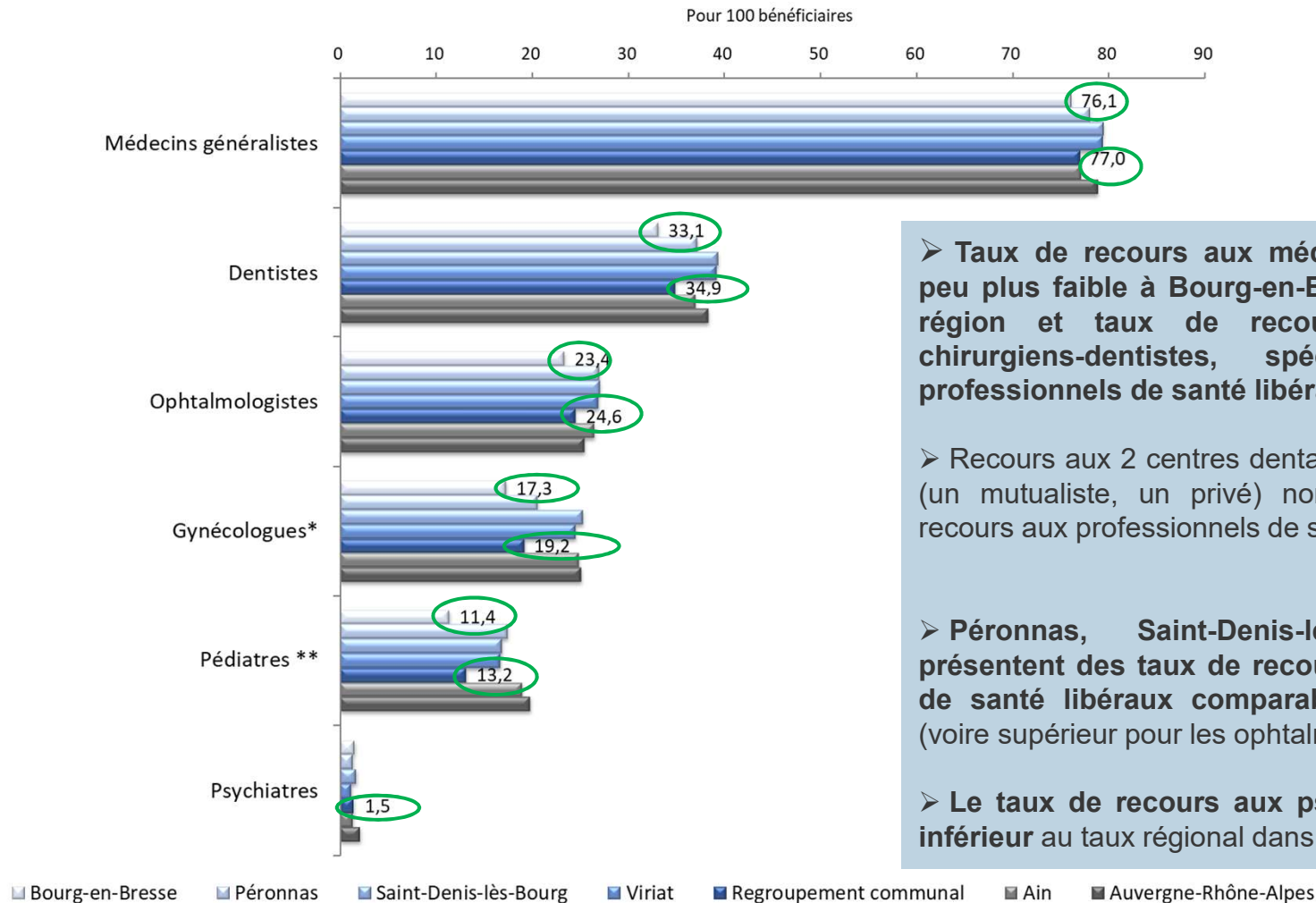
	Bourg en-Bresse	Péronnas	Saint-Denis- lès- Bourg	Viriat	Regroupement communal	Ain	Auvergne Rhône- Alpes
Part des 17 ans+ sans médecin traitant	12,9 % (N = 4 432)	10,1 % (N=547)	6,0 % (N=298)	6,2 % (N=337)	11,2 % (N= 5 614)	11,1 %	10,9 %
Part des 17 ans+ sans médecin traitant et en ALD	1,7 % (N=576)	0,8 % (N=44)	0,7 % (N=35)	0,7 % (N=37)	1,4 % (N= 692)	1,0 %	1,1 %
Part des 17 ans+ sans médecin traitant et bénéficiaire de la C2S	3,4 % (N=1 165)	1,9 % (N=103)	0,7 % (N=36)	0,5 % (N=28)	2,7 % (1 332)	0,9 %	1,4 %
Part des 70 ans+ plus sans médecin traitant	6,6 % (N=493)	4,5 % (N= 62)	2,3 % (N=28)	2,4 % (N=25)	5,5 % (N=608)	5,3 %	5,2 %

Source : SNDS (SNIIRAM 1/07/2022 au 30/06/2023), Rezone CPTS

- 5 614 assurés (et ayant droits) de 17 ans et plus ne sont pas couverts par un médecin traitant dans le territoire, soit 11,2 % des assurés de 17 ans et plus.
- La part des assurés non couverts par un médecin traitant à Bourg-en-Bresse est plus élevée que dans les autres communes, le département de l'Ain et la région.

➤ Recours aux soins

Taux (%) standardisés de recours aux professionnels de santé libéraux, 2021



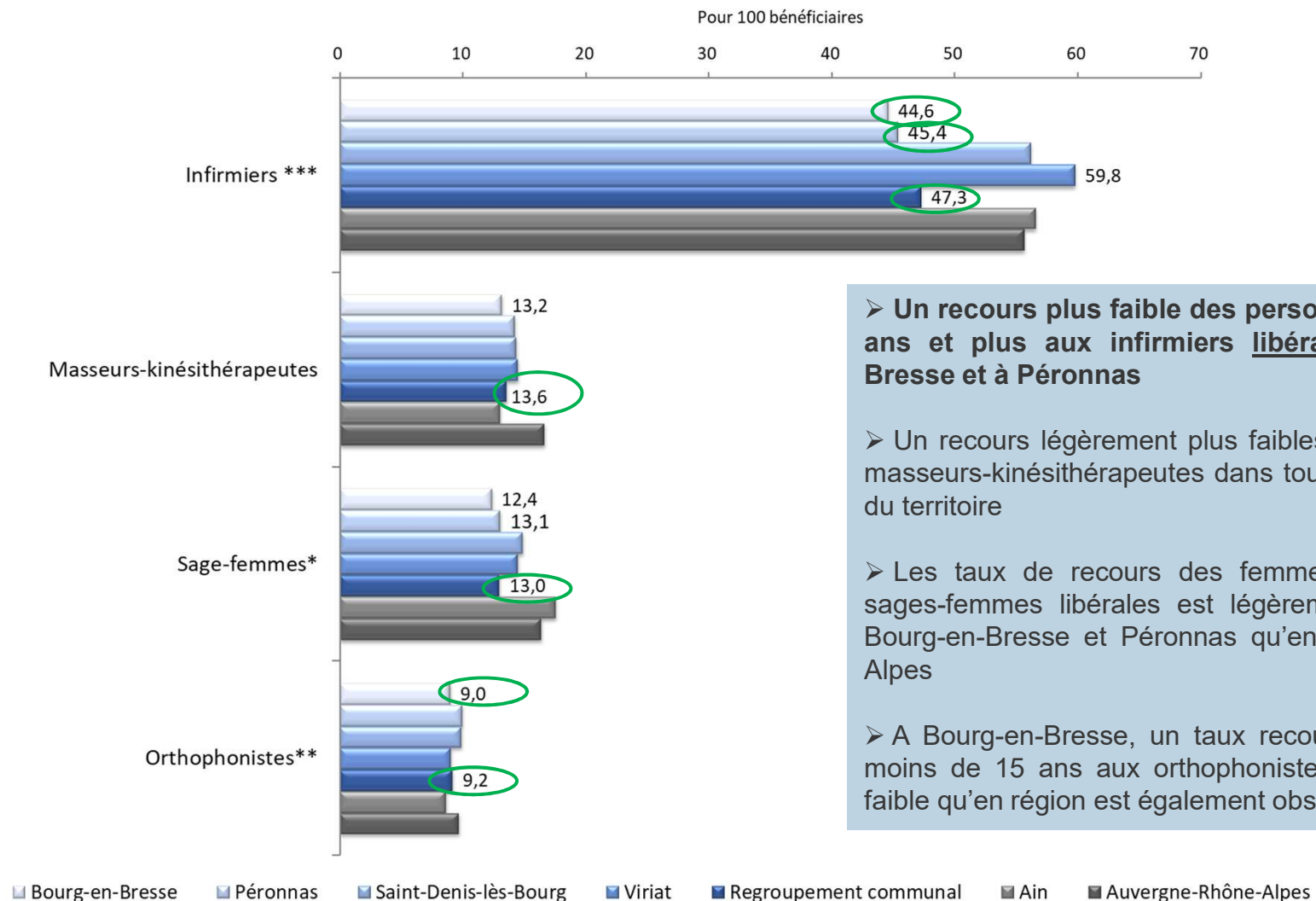
➤ Taux de recours aux médecins généralistes un peu plus faible à Bourg-en-Bresse par rapport à la région et taux de recours plus faible aux chirurgiens-dentistes, spécialistes et autres professionnels de santé libéraux

➤ Recours aux 2 centres dentaires de Bourg-en-Bresse (un mutualiste, un privé) non comptabilisé dans le recours aux professionnels de santé libéraux

➤ Péronnas, Saint-Denis-les-Bourg et Viriat présentent des taux de recours aux professionnels de santé libéraux comparables au taux régionaux (voire supérieur pour les ophtalmologues)

➤ Le taux de recours aux psychiatres libéraux est inférieur au taux régional dans toutes les communes

Taux (%) de recours aux professionnels de santé libéraux, 2020



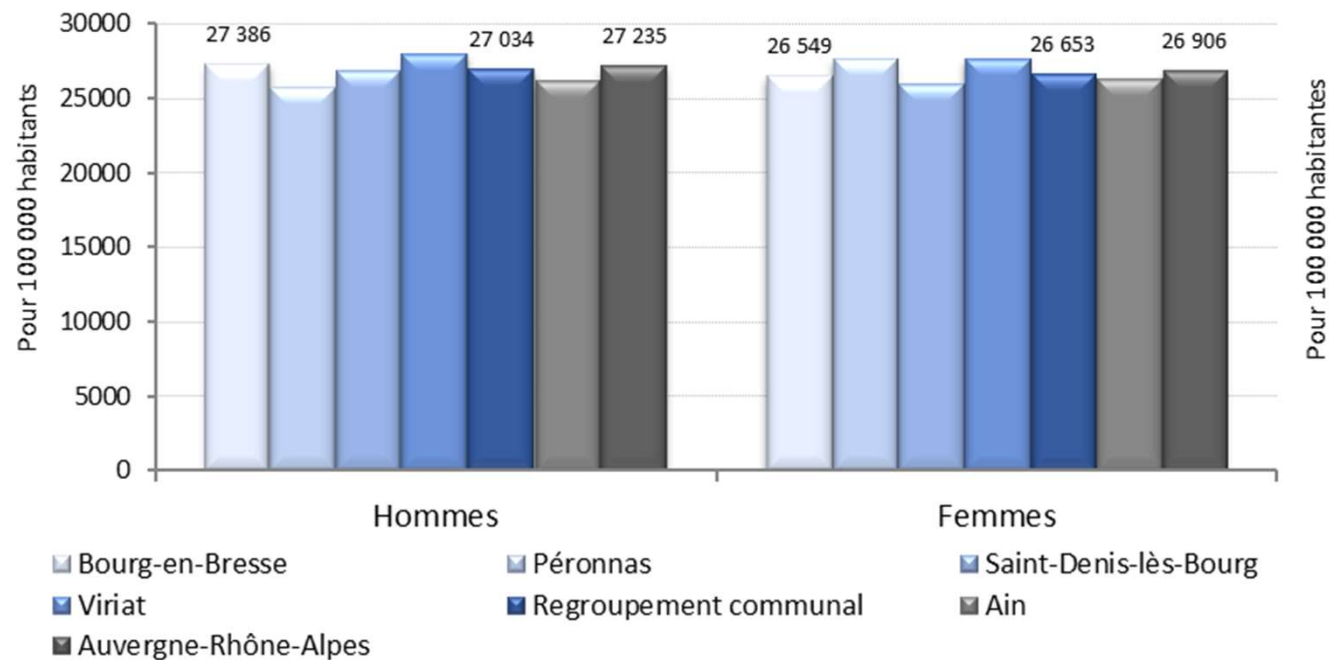
➤ Un recours plus faible des personnes âgées de 75 ans et plus aux infirmiers libéraux, à Bourg-en-Bresse et à Péronnas

➤ Un recours légèrement plus faibles qu'en région aux masseurs-kinésithérapeutes dans toutes les communes du territoire

➤ Les taux de recours des femmes 15-49 ans aux sages-femmes libérales est légèrement plus faible à Bourg-en-Bresse et Péronnas qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

➤ A Bourg-en-Bresse, un taux recours des jeunes de moins de 15 ans aux orthophonistes légèrement plus faible qu'en région est également observé

Taux de séjours hospitaliers en MCO, 2021

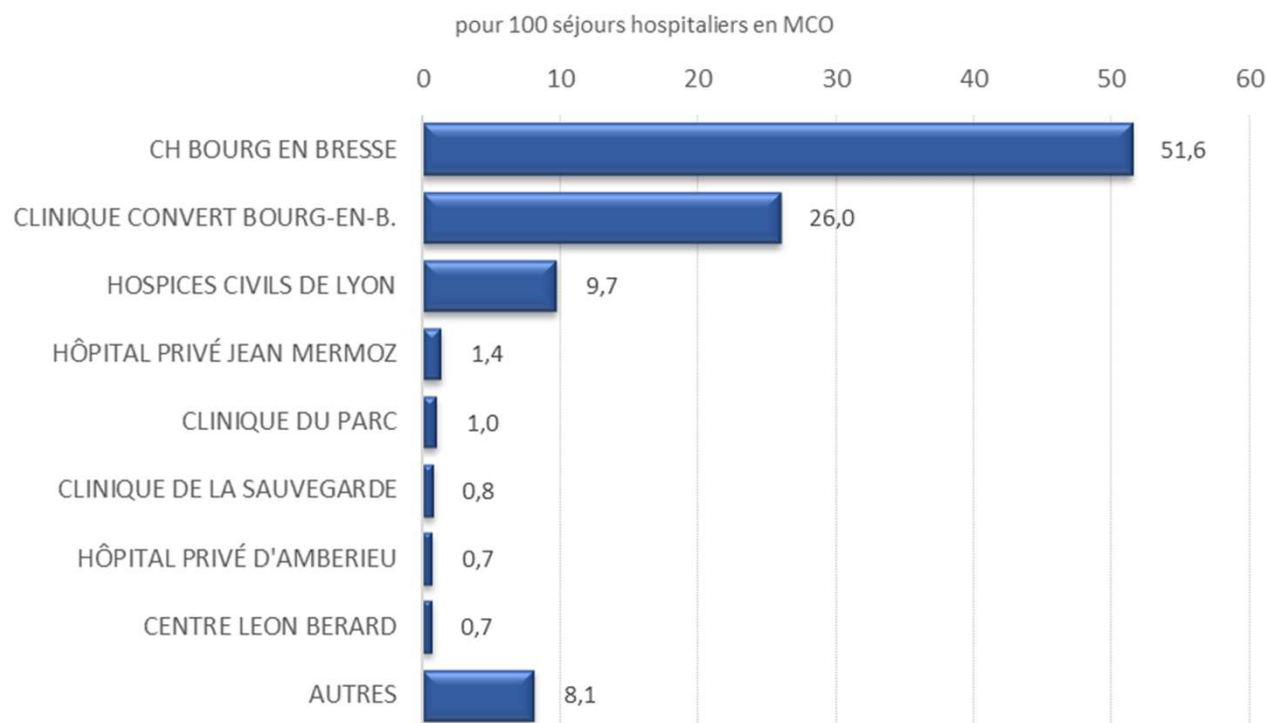


Source : PMSI – séjours hospitaliers - tous diagnostics (2021), Insee (Recensement 2019 et 2012)

- 16 797 séjours hospitaliers en MCO de patients domiciliés dans le territoire, soit un taux de 26 481 pour 100 000 habitant (deux sexes ensemble) comparable au taux régional (26 804 pour 100 000)

➤ Trajectoires hospitalières MCO

Répartition (%) des séjours hospitaliers tous motifs confondus des habitants de l'ensemble du territoire, 2020



➤ Les établissements de Bourg-en-Bresse (centre hospitalier et clinique Convert) représentent 77,5 % des trajectoires hospitalières

Source : PMSI – séjours hospitaliers - tous diagnostics (2021)

Répartition (%) des séjours hospitaliers pour accouchements des habitants de l'ensemble du territoire, 2021



➤ 96,3 % des accouchements des femmes du territoire au centre hospitalier de Bourg-en-Bresse

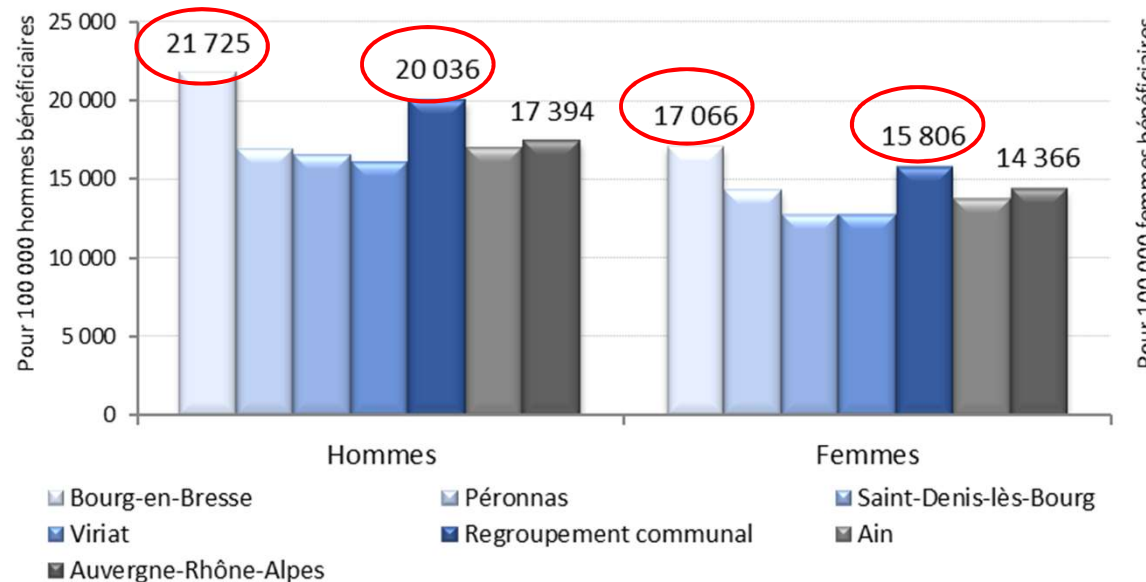
Source: PMSI – séjours hospitaliers - tous diagnostics (2021)

3. État de santé

- ALD (affections de longue durée)
- Hospitalisations en médecine chirurgie obstétrique
- Soins spécialisés en psychiatrie
- Traitements médicamenteux réguliers
- Mortalité

➤ Les Affections de Longue Durée (ALD)

Taux de bénéficiaires d'ALD (toutes causes) pour 100 000 habitants, 2021



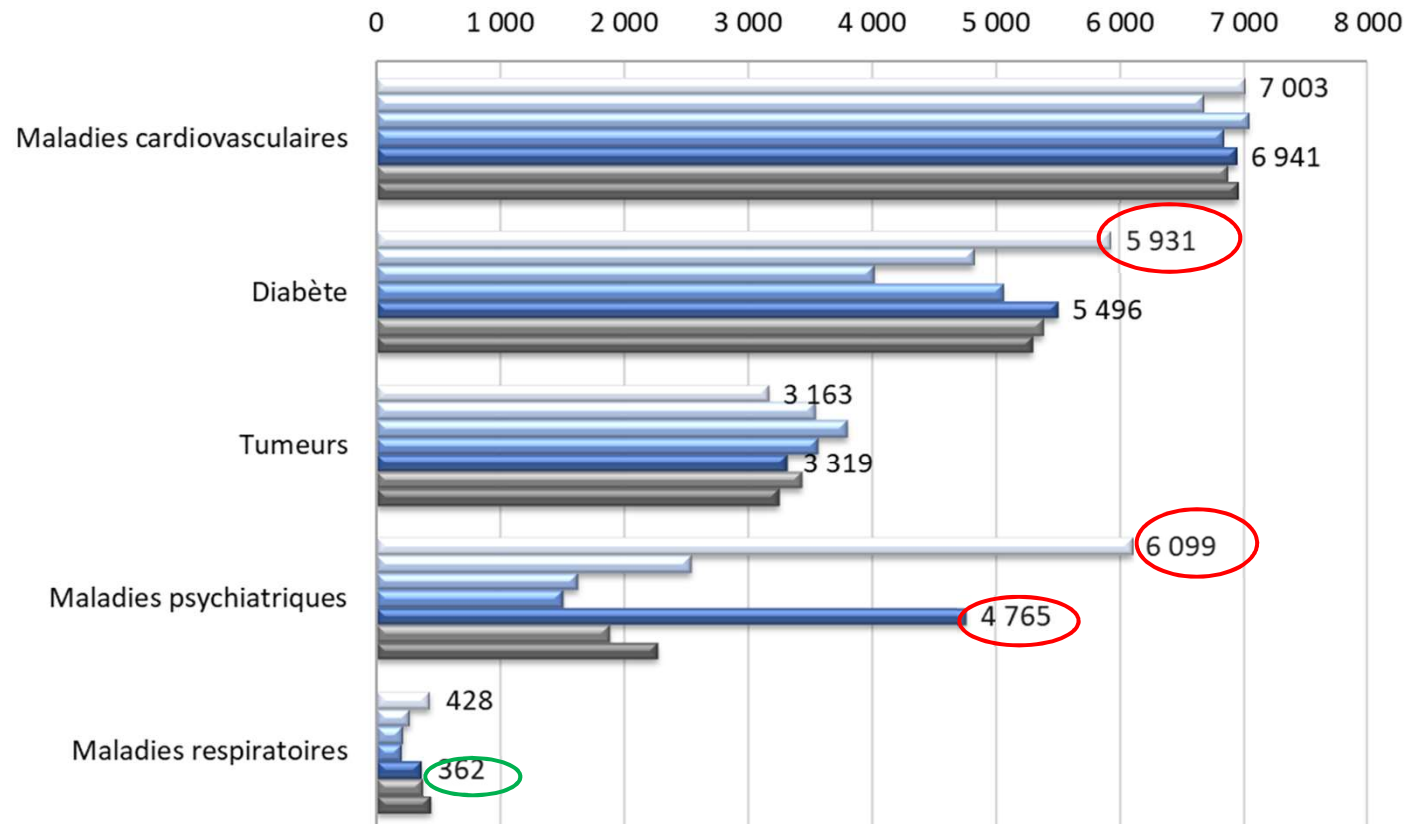
➤ **Importance des maladies chroniques à Bourg-en-Bresse**

Sources : Cnam (SNDS référentiel médicalisé - 31/12/2021), Cnam (SNDS DCIR/PMSI MCO – 2019-2021), Insee (RP 2012)

- 13 041 bénéficiaires d'une ALD dans le territoire d'étude, soit un taux de bénéficiaires d'ALD (deux sexes ensemble) de 17 729 pour 100 000 assurés sociaux (et ayants-droits) supérieur aux taux régional (15 769 pour 100 000 en région)
- Des taux de de bénéficiaires d'ALD supérieurs aux taux régionaux à Bourg-en-Bresse (hommes et femmes), mais comparable dans les trois autres communes

Taux de bénéficiaires d'ALD pour les principaux motifs chez les hommes, 2021

Pour 100 000 hommes bénéficiaires



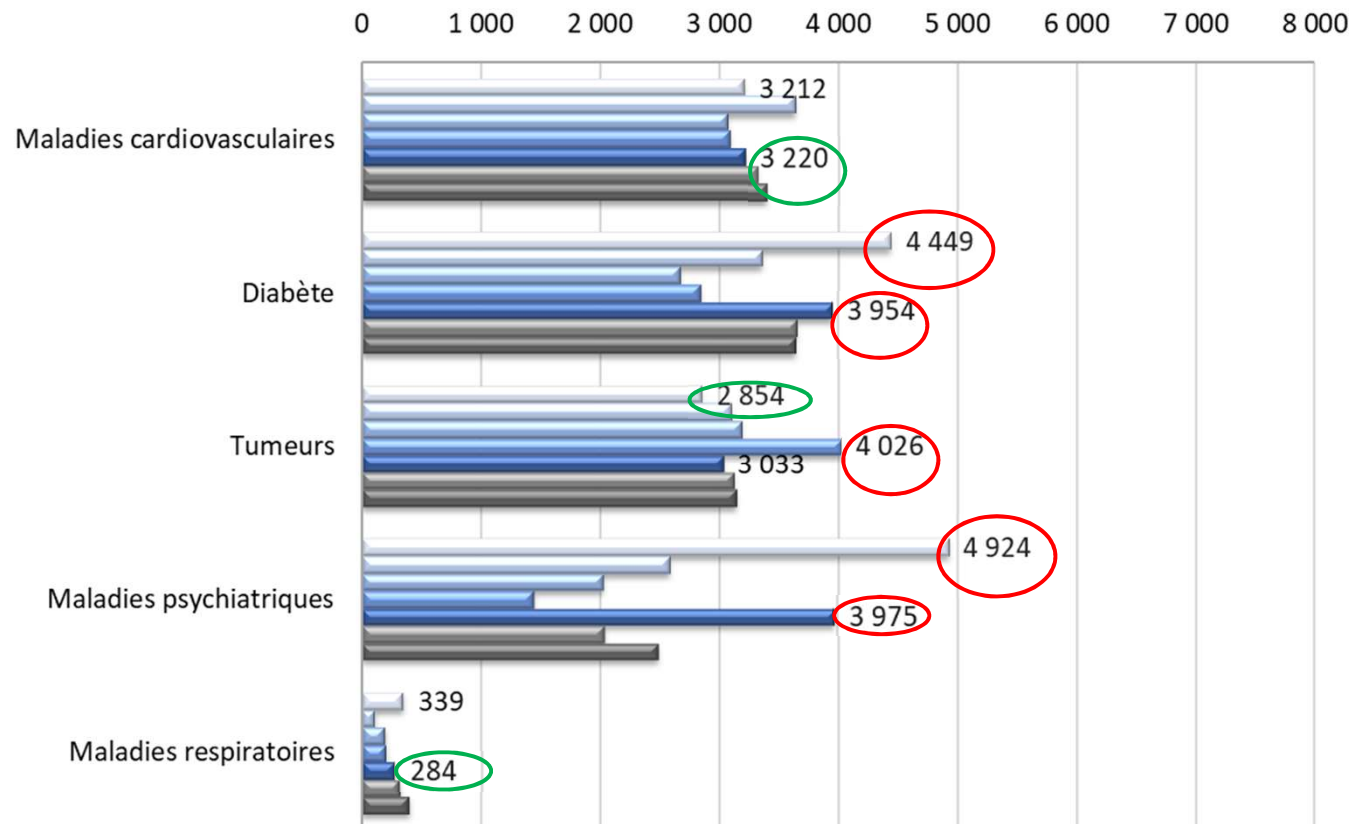
■ Bourg-en-Bresse ■ Péronnas ■ Saint-Denis-lès-Bourg ■ Viriat ■ Regroupement communal ■ Ain ■ Auvergne-Rhône-Alpes

Sources : Cnam (SNDS référentiel médicalisé - 31/12/2021), Cnam (SNDS DCIR/PMSI MCO – 2019-2021), Insee (RP 2012)

- Chez les hommes, des taux de prévalence d'ALD pour **diabète supérieurs à Bourg-en-Bresse** par rapport à la région
- **Prévalence des ALD pour maladies psychiatriques à Bourg-en-Bresse élevée : taux 2,7 fois sup. au taux régional**

Taux de bénéficiaires d'ALD pour les principaux motifs chez les femmes pour 100 000, 2020

Pour 100 000 femmes bénéficiaires



■ Bourg-en-Bresse ■ Péronnas ■ Saint-Denis-lès-Bourg ■ Viriat ■ Regroupement communal ■ Ain ■ Auvergne-Rhône-Alpes

Sources : Cnam (SNDS référentiel médicalisé - 31/12/2021), Cnam (SNDS DCIR/PMSI MCO – 2019-2021), Insee (Recensement 2012)

- Chez les femmes, des taux de prévalence d'ALD pour diabète et maladies psychiatriques (++) supérieurs à Bourg-en-Bresse par rapport à la région Aura
- Taux de prévalence d'ALD pour tumeur supérieur aux taux régionaux à Viriat (N=167)

➤ Hospitalisations en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique)

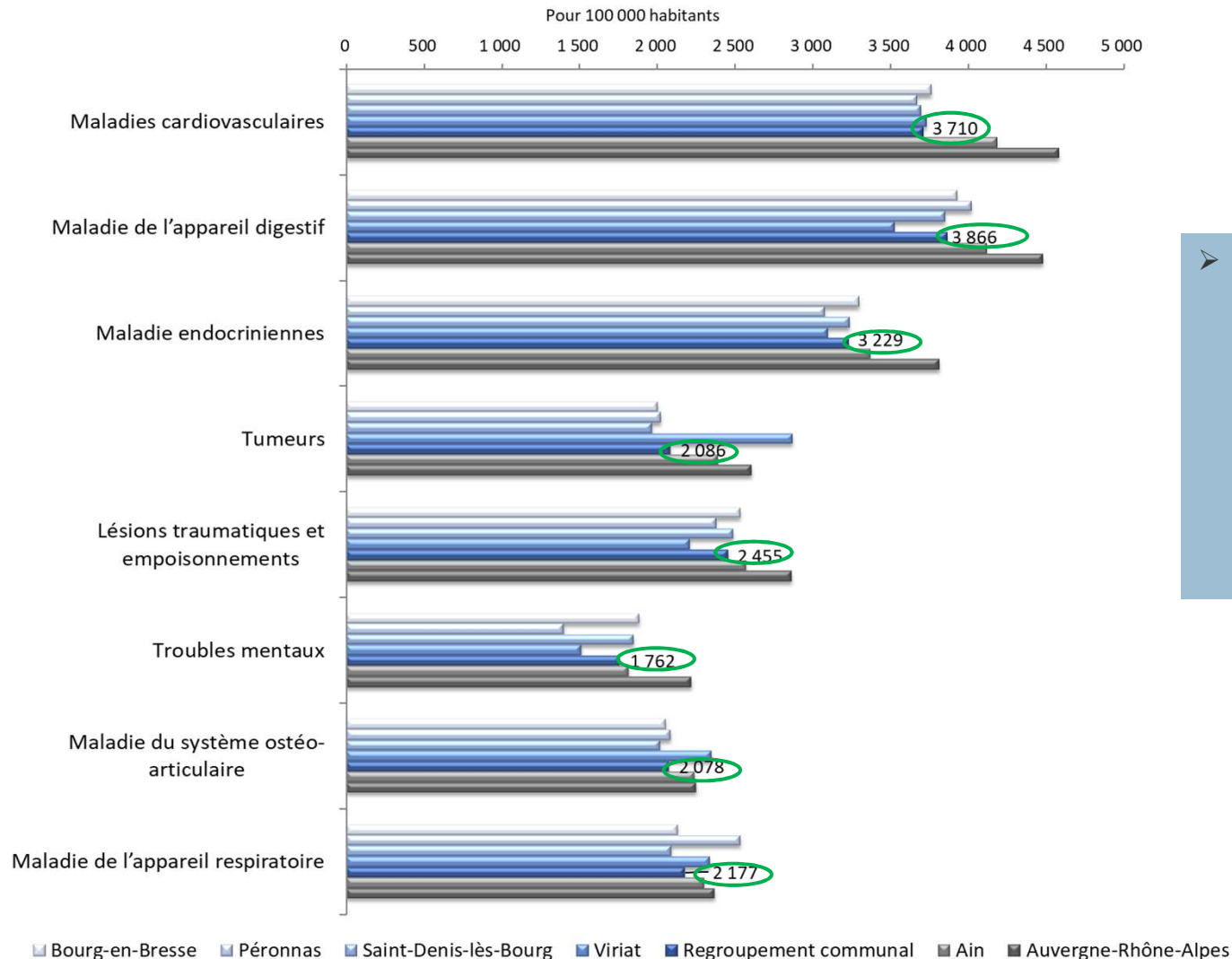
Taux de patients hospitalisés en MCO, tous motifs confondus pour 100 000 habitants, 2021



Sources : ATIH (PMSI - 2021), Insee (Recensement – 2019 et 2012)

- 10 968 patients domiciliés dans le territoire hospitalisés en MCO en 2021
- Taux de patients hospitalisés dans les communes du territoire comparables au taux régionaux

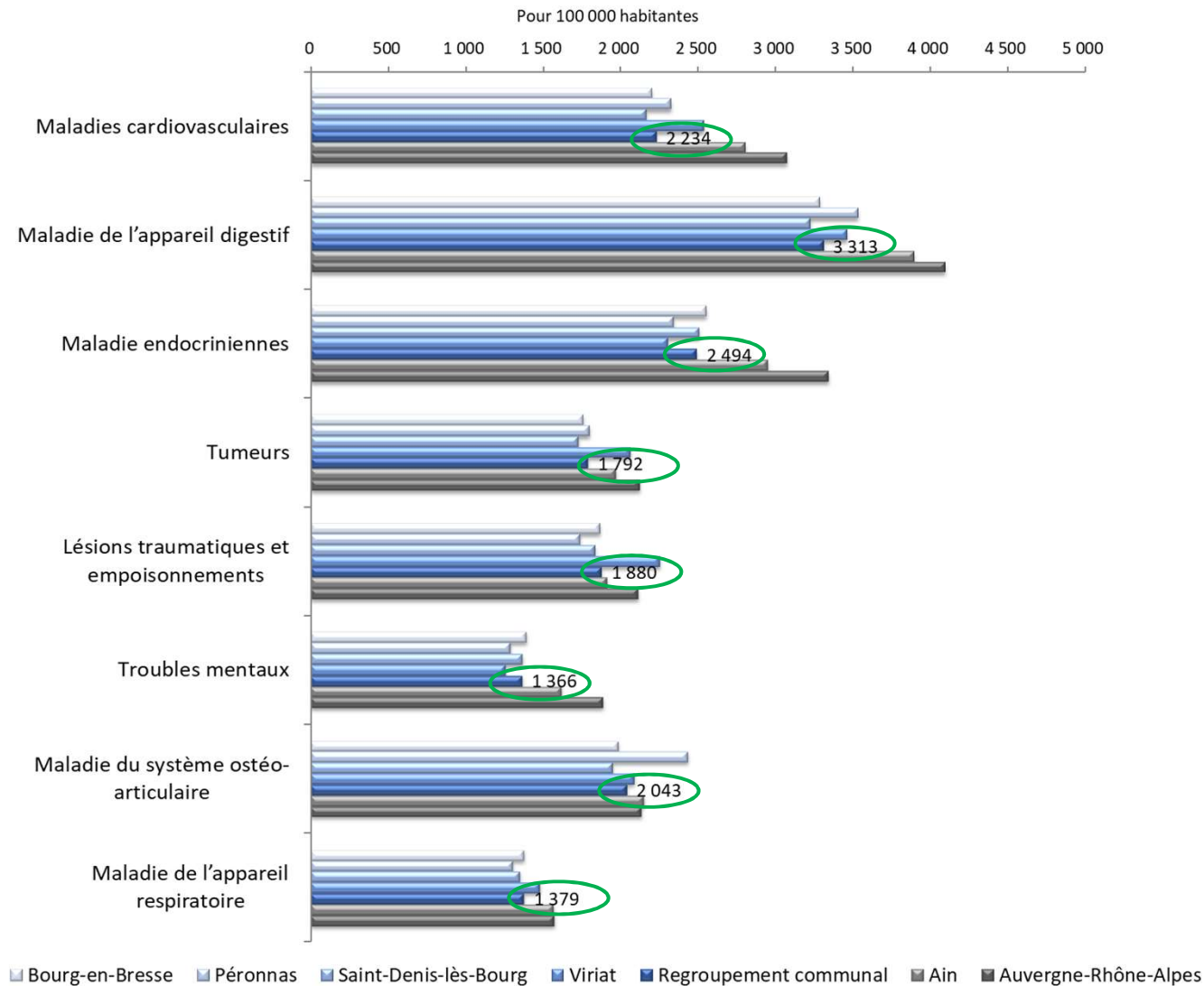
Taux de patients hospitalisés par grands motifs d'hospitalisation chez les hommes, 2021



➤ Le territoire présente, pour les **principaux motifs d'hospitalisation des taux inférieurs au taux départemental et régional**, chez les hommes, comme chez les femmes (Cf. diapositive suivante)

Sources : ATIH (PMSI - 2021), Insee (Recensement – 2019 et 2012)

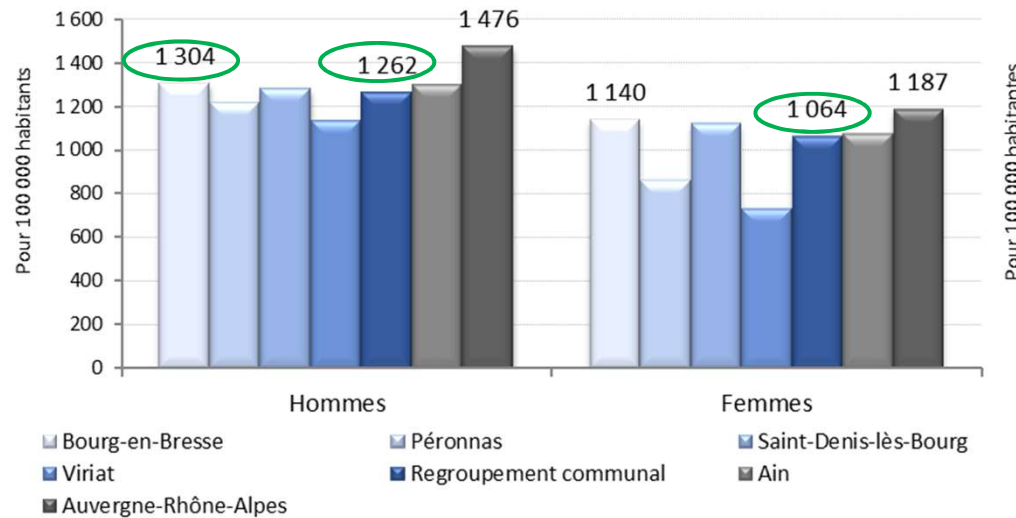
Taux de patients hospitalisés par grands motifs d'hospitalisation chez les femmes pour 100 000, 2021



Sources : ATIH (PMSI – 2021), Insee (Recensement – 2019 et 2012)

Taux pour 100 000

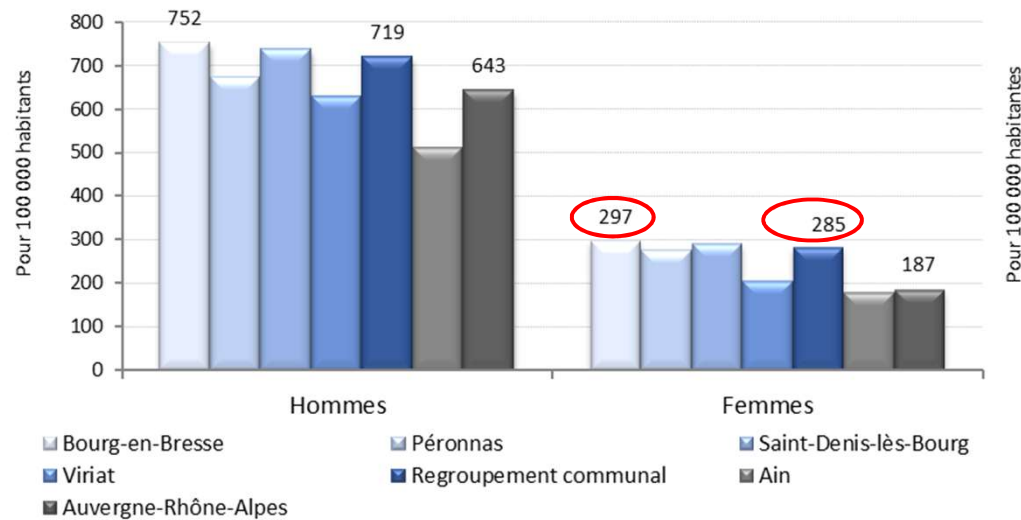
Taux de patients hospitalisés pour diabète, 2021



Sources : ATIH (PMSI - 2021), Insee (Recensement – 2019 et 2012)

- 753 patients domiciliés dans le territoire hospitalisés pour diabète en 2021
- Taux de patients hospitalisés pour diabète inférieur aux taux départemental et régional qui pose question

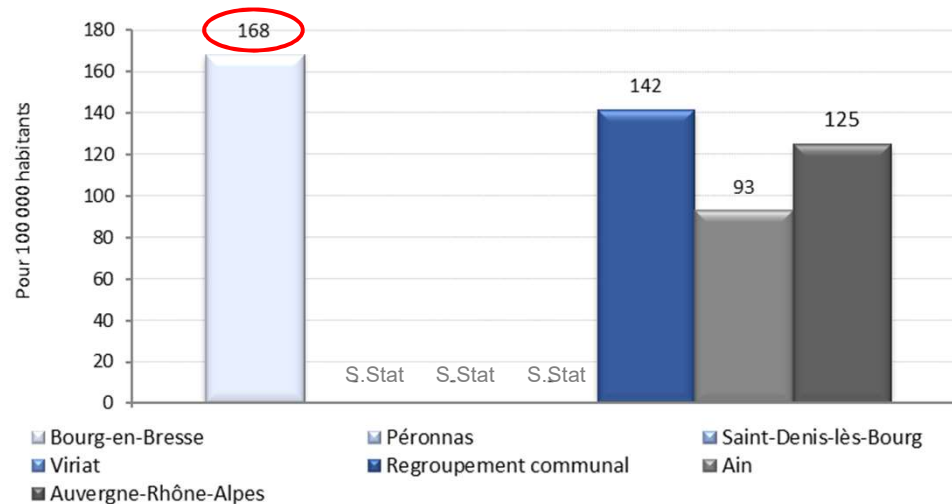
Taux de patients hospitalisés pour pathologies liées à l'alcool, 2021



Taux pour 100 000

- 287 patients dont 70 % d'hommes domiciliés dans le territoire hospitalisés pour pathologies liées à l'alcool
- **Taux sup. à Bourg-en-Bresse et dans le territoire, en particulier chez les femmes par rapport à la région**

Taux de séjours hospitaliers pour tentative de suicide, 2021

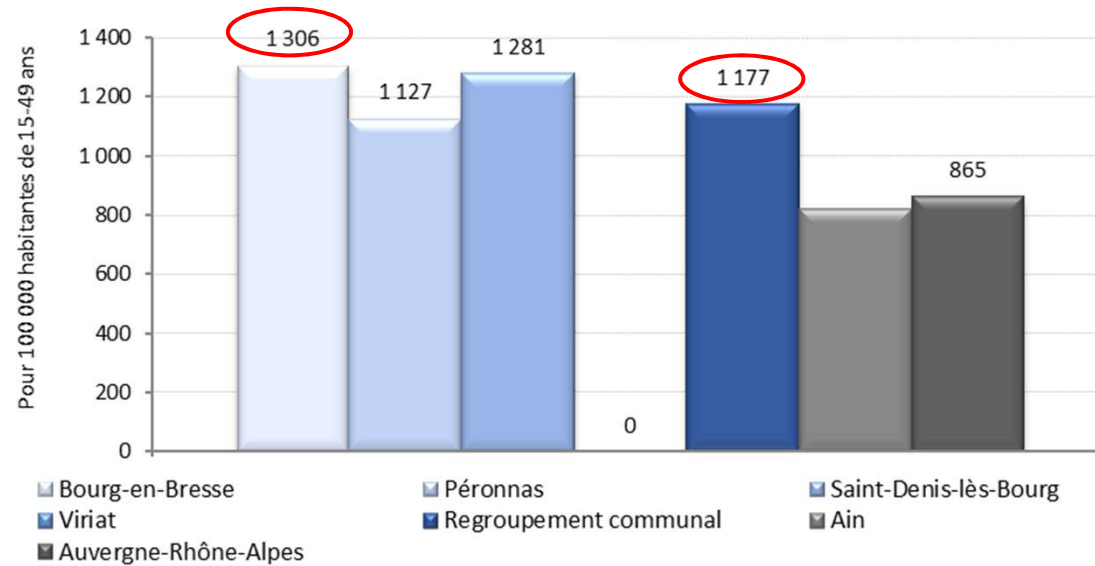


- 81 patients hospitalisés en MCO pour tentative de suicide dont 67 % de femmes
- **Taux de patients hospitalisés pour tentative de suicide supérieur à Bourg-en-Bresse par rapport à la région**

Sources : ATIH (PMSI - 2021), Insee (Recensement – 2019 et 2012)

Taux pour 100 000

Taux de séjours hospitaliers pour IVG, 2021



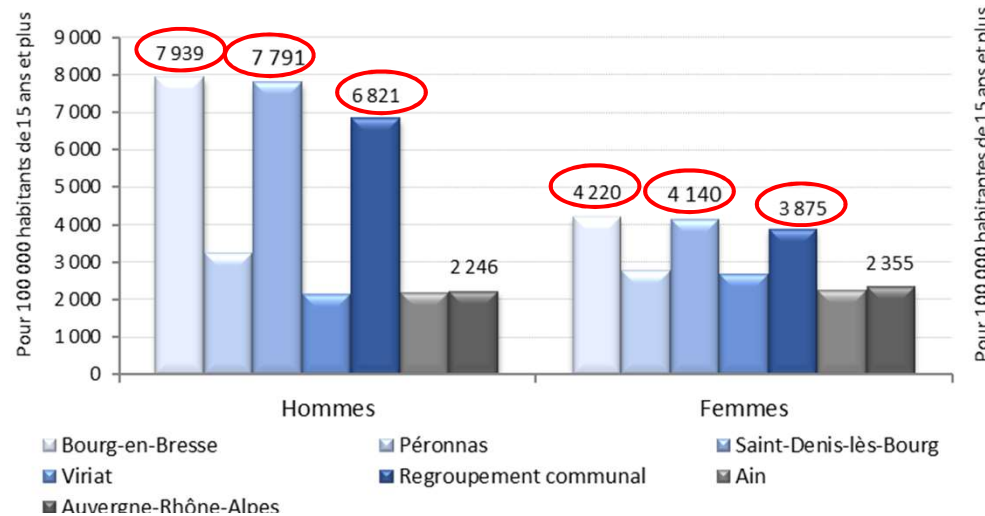
N= 147

- 147 séjours hospitaliers pour IVG en 2021 dans le territoire
- Taux de séjours pour IVG sup. aux taux régional dans le territoire et notamment à Bourg-en-Bresse

➤ Les soins spécialisés en psychiatrie

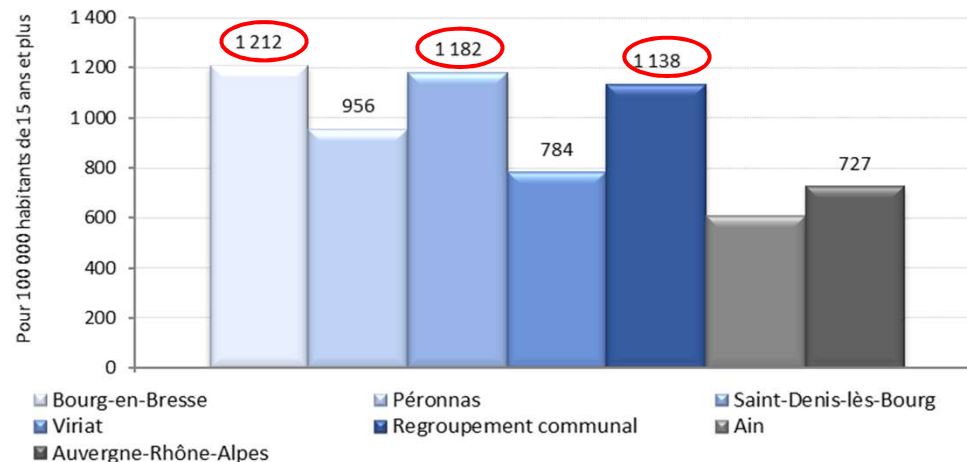
Taux pour 100 000

Taux de patients de 15 ans et + vus en établissement psychiatrique, en ambulatoire exclusif, 2021



- 2 615 patients, de 15 ans et plus vus en établissement de psychiatrie, en ambulatoire exclusivement en 2021
- **Taux supérieurs au taux régionaux dans le territoire** (Bourg-en-Bresse et Saint-Denis-lès-Bourg)

Taux de patients de 15 ans et + hospitalisés en établissement psychiatrique (temps complet et partiel), 2021

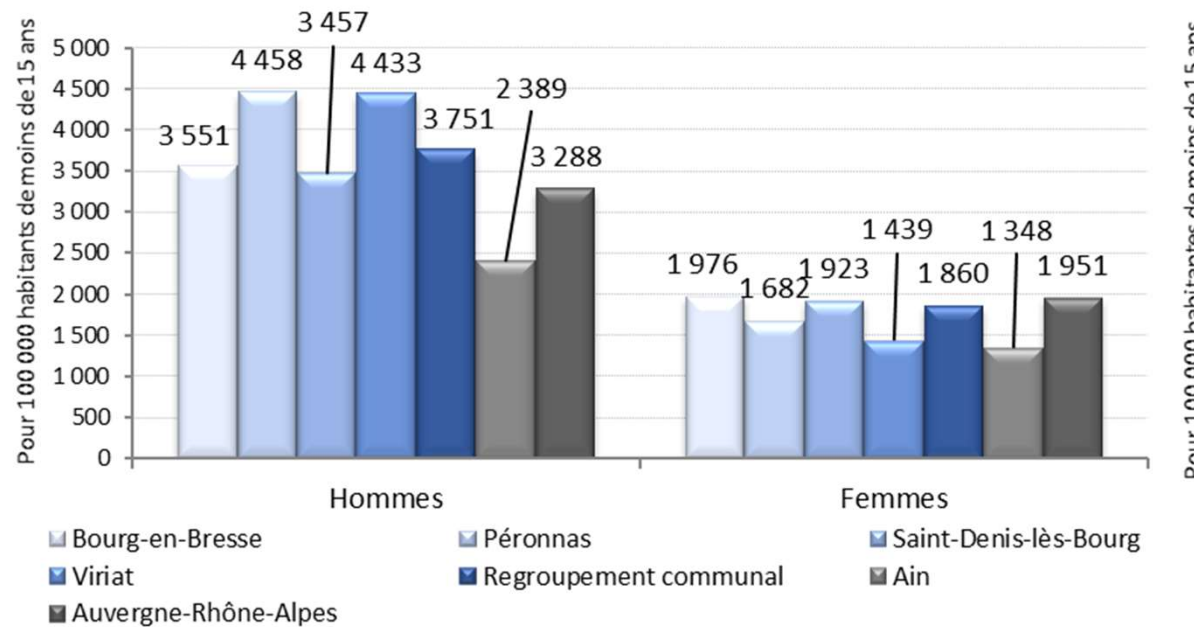


- 541 patients de 15 ans et plus hospitalisés en établissement de psychiatrie en 2021

Sources : ATIH (RIM-P - 2021), Insee (Recensement – 2019 et 2012)

Taux pour 100 000

Taux de patients de moins de 15 ans vus en établissement psychiatrique, en ambulatoire exclusif, 2021

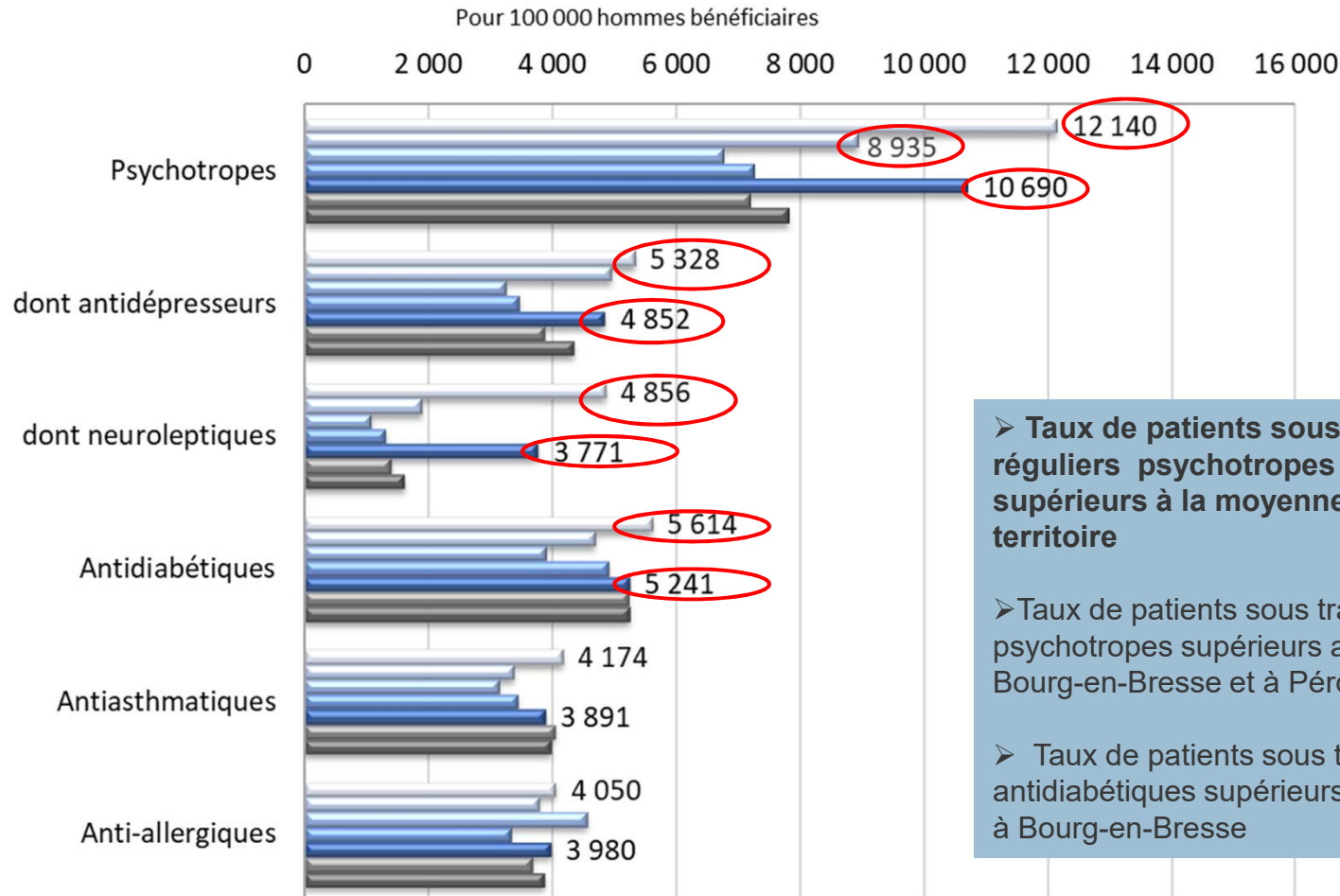


➤ 282 patients de moins de 15 ans vus établissement de psychiatrie, en ambulatoire exclusivement, en 2021

Sources : ATIH (RIM-P - 2021), Insee (Recensement – 2019 et 2012)

➤ Consommations médicamenteuses

Taux de patients sous traitements médicamenteux réguliers chez les hommes, 2021



➤ Taux de patients sous traitements réguliers psychotropes et antidiabétiques supérieurs à la moyenne régionale dans le territoire

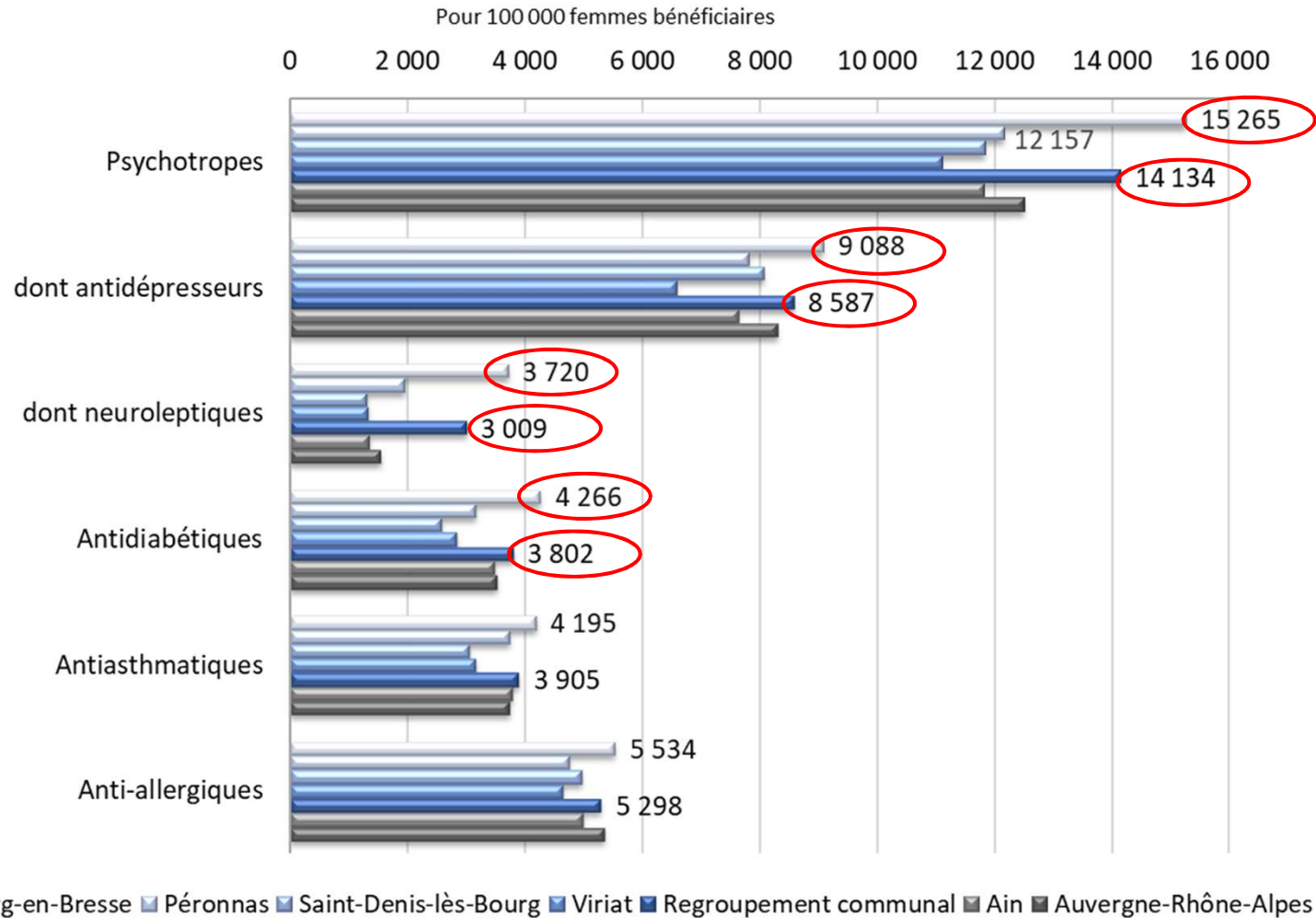
➤ Taux de patients sous traitement régulier psychotropes supérieurs au taux régionaux à Bourg-en-Bresse et à Péronnas

➤ Taux de patients sous traitement régulier antidiabétiques supérieurs au taux régionaux à Bourg-en-Bresse

■ Bourg-en-Bresse ■ Péronnas ■ Saint-Denis-lès-Bourg ■ Viriat ■ Regroupement communal ■ Ain ■ Auvergne-Rhône-Alpes

Sources : Cnam (SNDS DCIR - 2021), Cnam (SNDS DCIR/ PMSI MCO - 2019-2021), Insee (Recensement 2012)

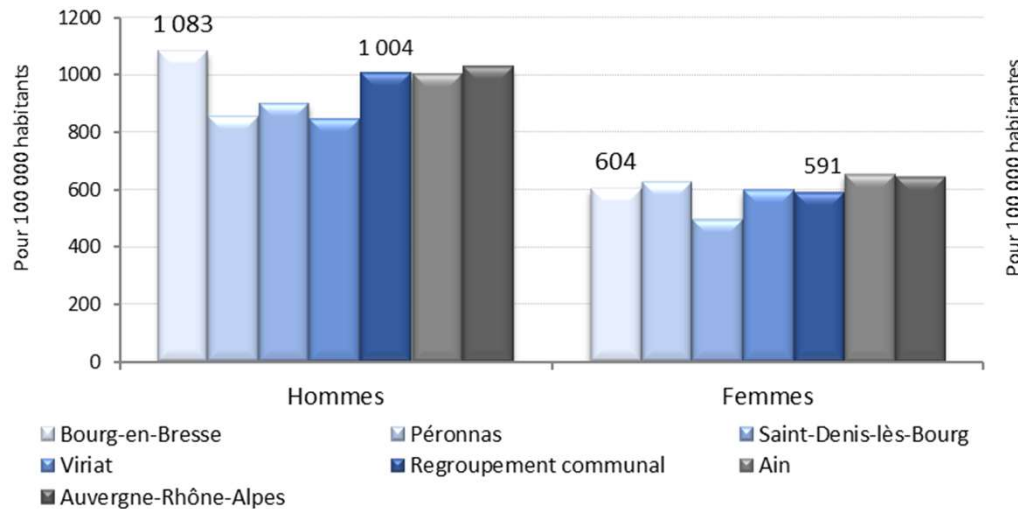
Taux de patients sous traitements médicamenteux réguliers chez les femmes, 2021



Sources : Cnam (SNDS DCIR - 2021), Cnam (SNDS DCIR/PMSI MCO - 2019-2021), Insee (Recensement 2012)

Mortalité

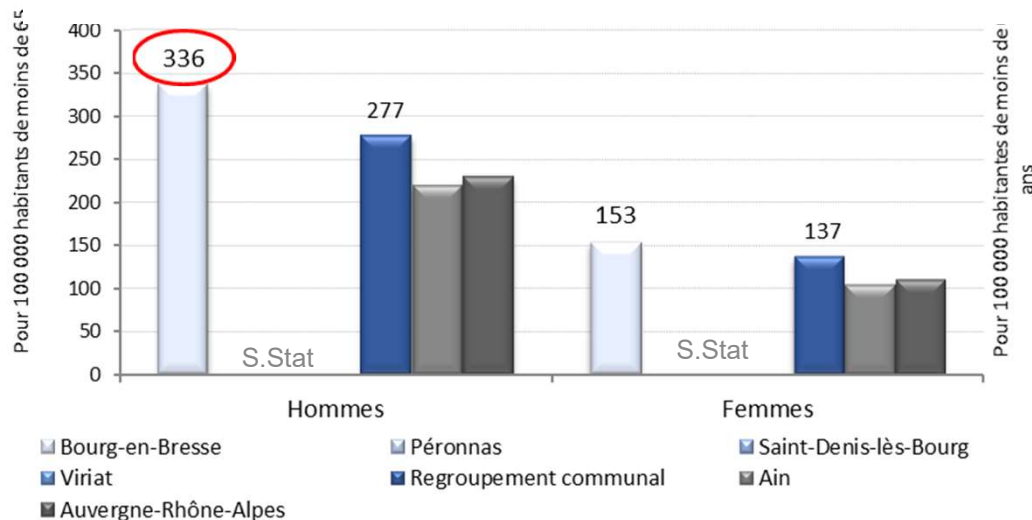
Taux annuel moyen de mortalité générale pour 100 000, 2013-2017



➤ 565 décès annuels en moyenne/an sur la période 2013-2017

➤ **Taux de mortalité comparable** dans les 4 communes aux taux régional

Taux annuel moyen de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000, 2013-2017



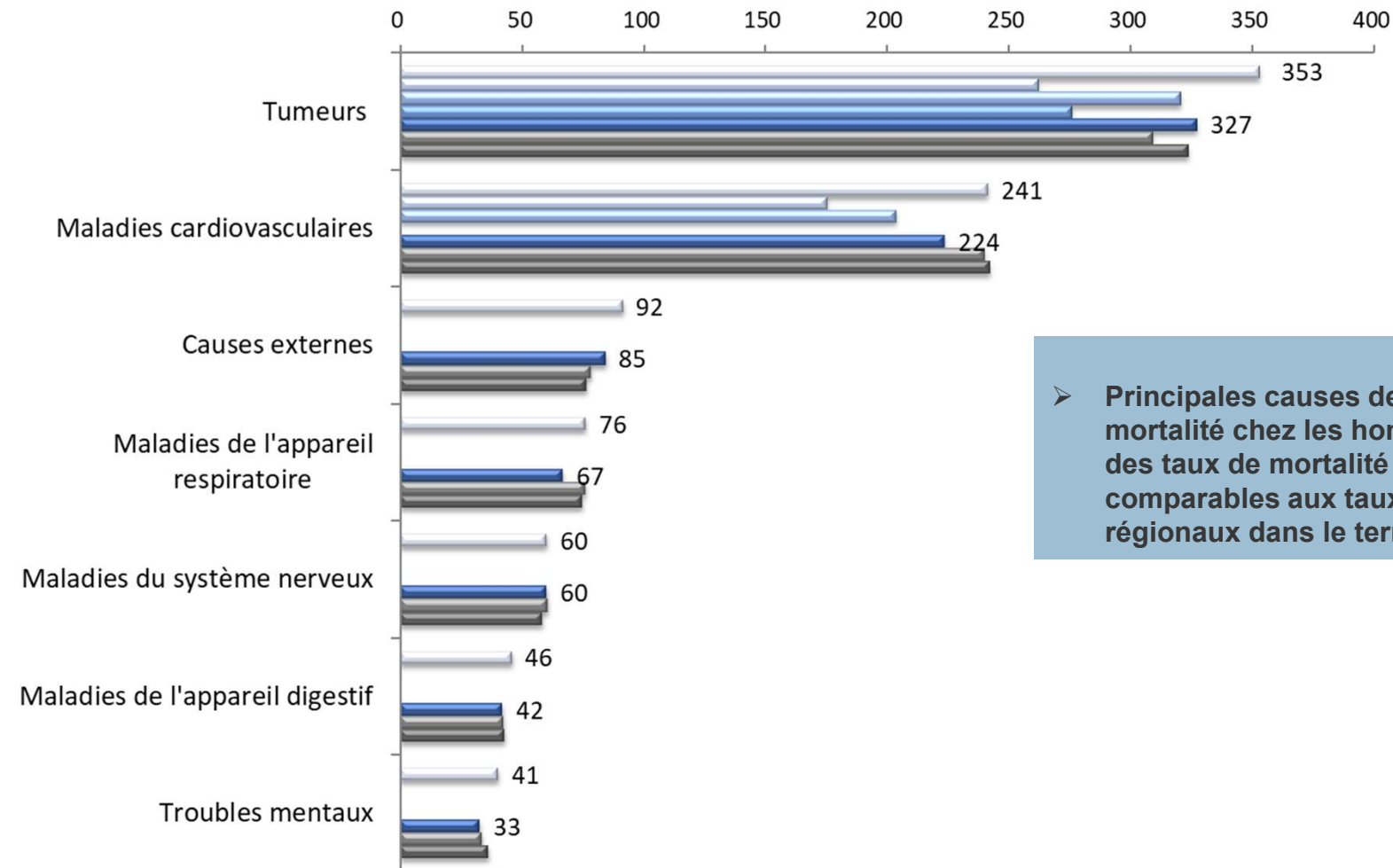
➤ 94 décès prématurés annuels en moyenne/an sur la période 2013-2017

➤ **Taux de mortalité prématurée sup. à Bourg-en-Bresse par rapport à la région. 1,5 fois supérieur chez les hommes**

Sources : Inserm CépiDc (BCMD - 2013-2017), Insee (Recensement – 2015 et 2012)

Taux annuel moyen de mortalité générale par grandes causes chez les hommes, 2013-2017

Pour 100 000 habitants

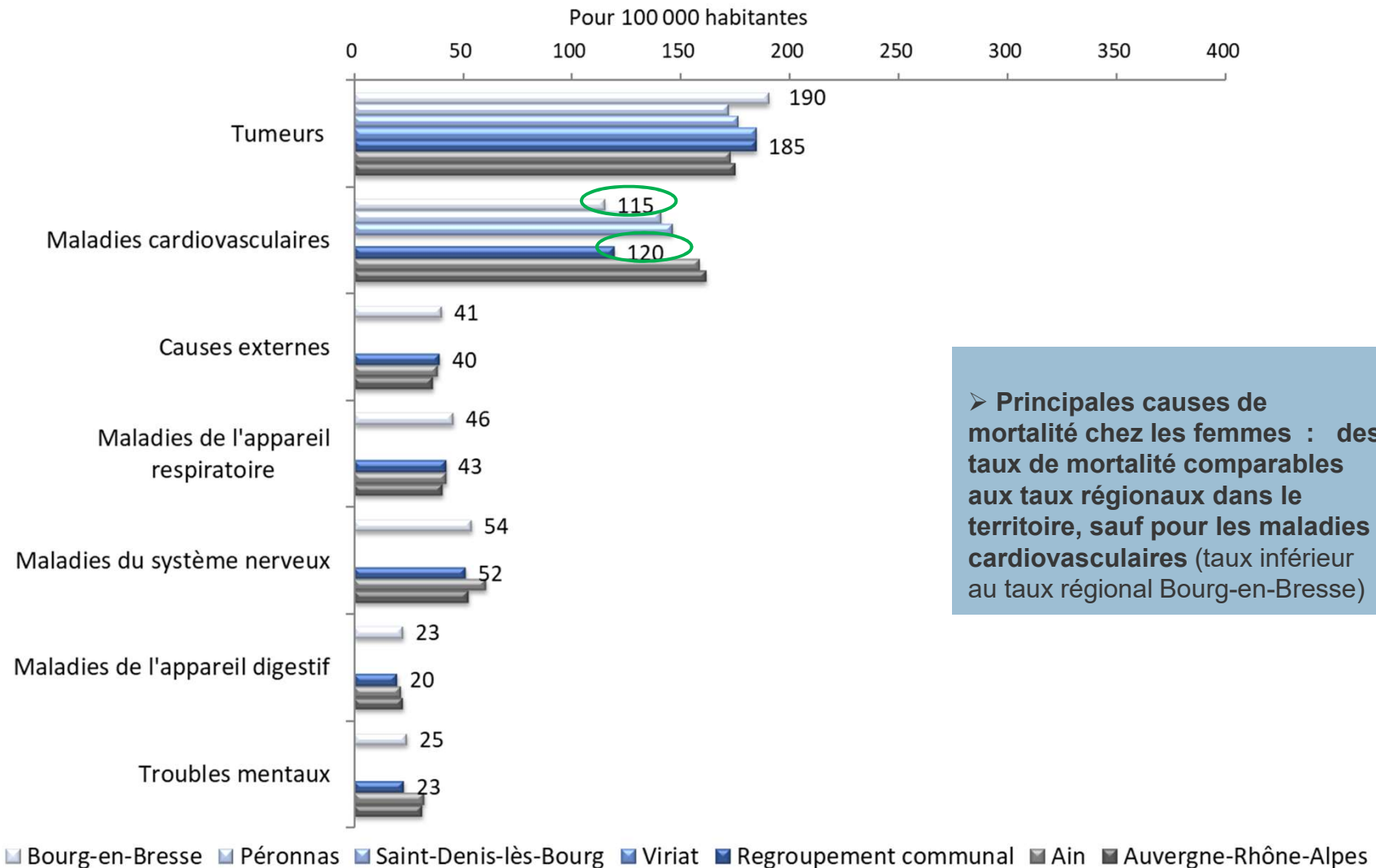


➤ Principales causes de mortalité chez les hommes : des taux de mortalité comparables aux taux régionaux dans le territoire

■ Bourg-en-Bresse ■ Péronnas ■ Saint-Denis-lès-Bourg ■ Viriat ■ Regroupement communal ■ Ain ■ Auvergne-Rhône-Alpes

Sources : Inserm CépiDc (BCMD - 2013-2017), Insee (Recensement – 2015 et 2012)

Taux annuel moyen de mortalité générale par grandes causes chez les femmes, 2013-2017

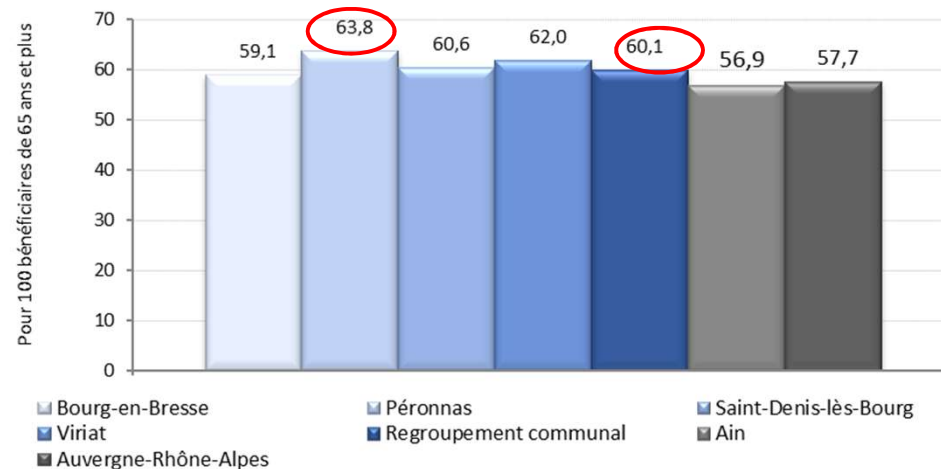


➤ Principales causes de mortalité chez les femmes : des taux de mortalité comparables aux taux régionaux dans le territoire, sauf pour les maladies cardiovasculaires (taux inférieur au taux régional Bourg-en-Bresse)

Sources : Inserm CépiDc (BCMD - 2013-2017), Insee (Recensement – 2015 et 2012)

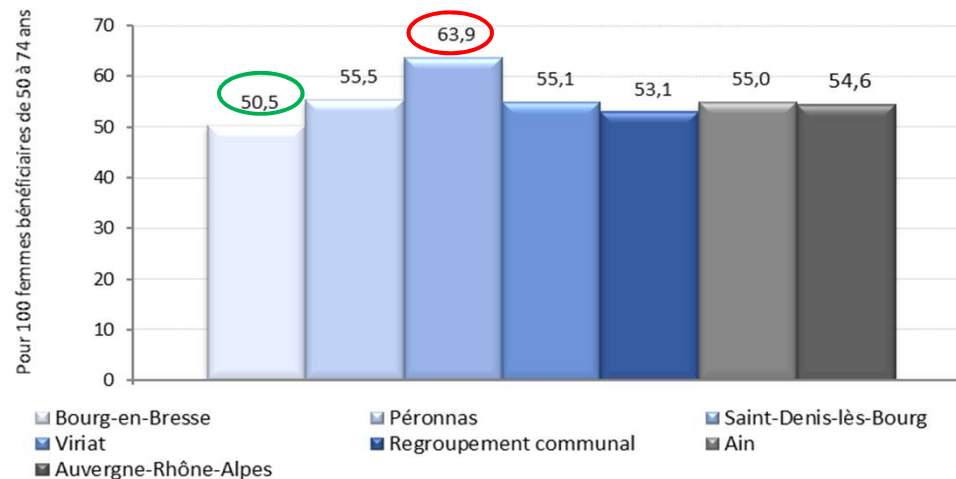
4. Prévention

Taux (%) de vaccination anti-grippale chez les 65 ans +, 2021



➤ Taux de vaccination antigrippale chez les assurés (et ayant droits) de 65 ans et plus, supérieur au taux régional dans le territoire (60,1 % versus 57,7 %)

Taux (%) de participation au dépistage organisé du cancer du sein (femmes 50-74 ans), 2021

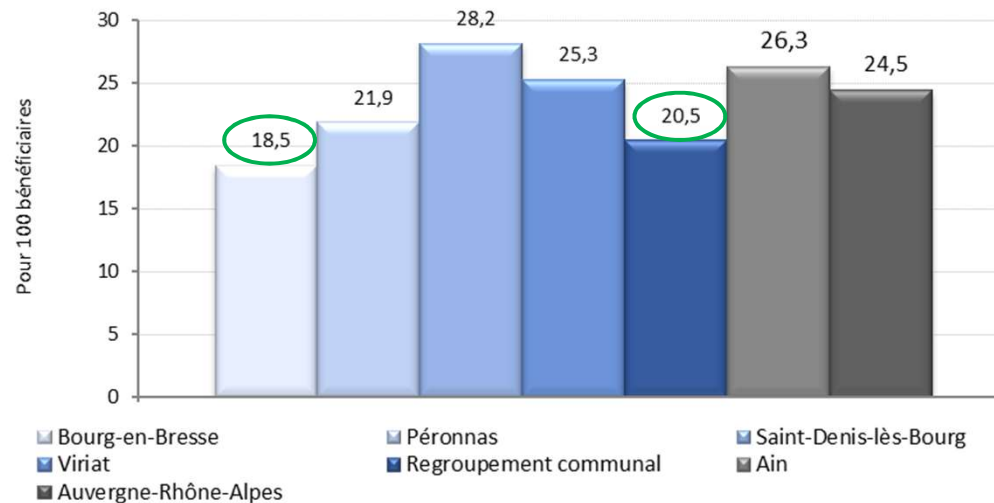


➤ Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein chez les femmes éligibles de 50-74 ans plus faible à Bourg-en-Bresse (50,5 %) qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (54,6 %)

➤ Taux de participation supérieur au taux régional à Saint-Denis-lès-Bourg (63,9 %)

Source(s) : Cnam (SNDS DCIR - 2021), Cnam (SNDS DCIR/PMSI MCO - 2019-2021), Insee (Recensement 2012)

Taux (%) de participation au programme de prévention bucco-dentaire M't dents, 2021



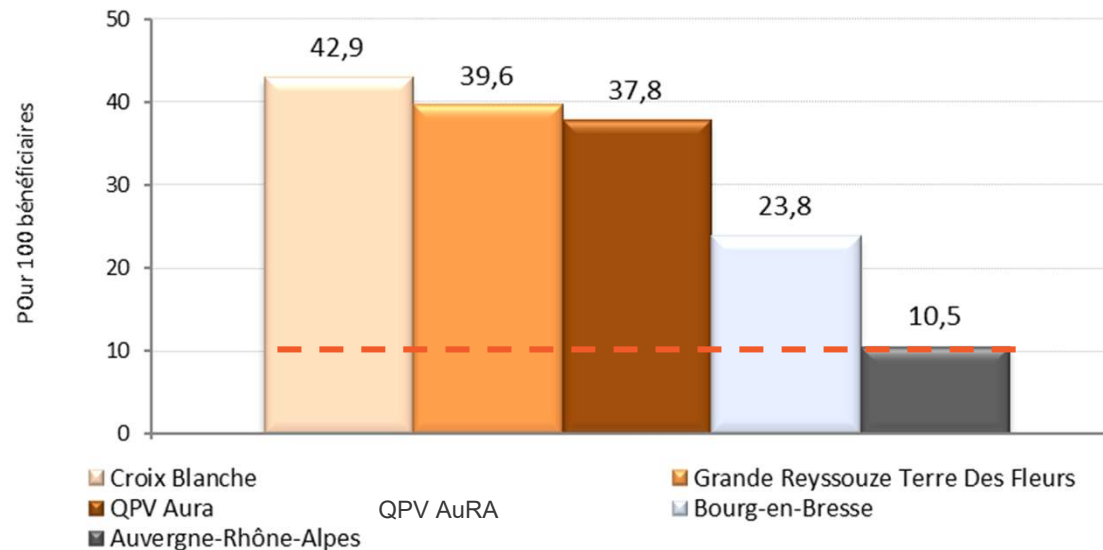
Source(s) : Cnam (SNDS DCIR - 2021), Cnam (SNDS DCIR/PMSI MCO - 2019-2021), Insee (Recensement 2012)

- Participation plus faible au programme de prévention M't dents à Bourg-en-Bresse comparé à la région Aura
- **Lien entre le niveau socio-économique et participation aux dépistages et examens de prévention** : des taux plus faibles dans les territoires moins favorisés

5. Zoom sur les Quartiers Politique de la Ville

- Croix-Blanche (Bourg-en-Bresse) : 1926 habitants
- Grande Reyssouze Terre des Fleurs (Bourg-en-Bresse) : 6 490 habitants

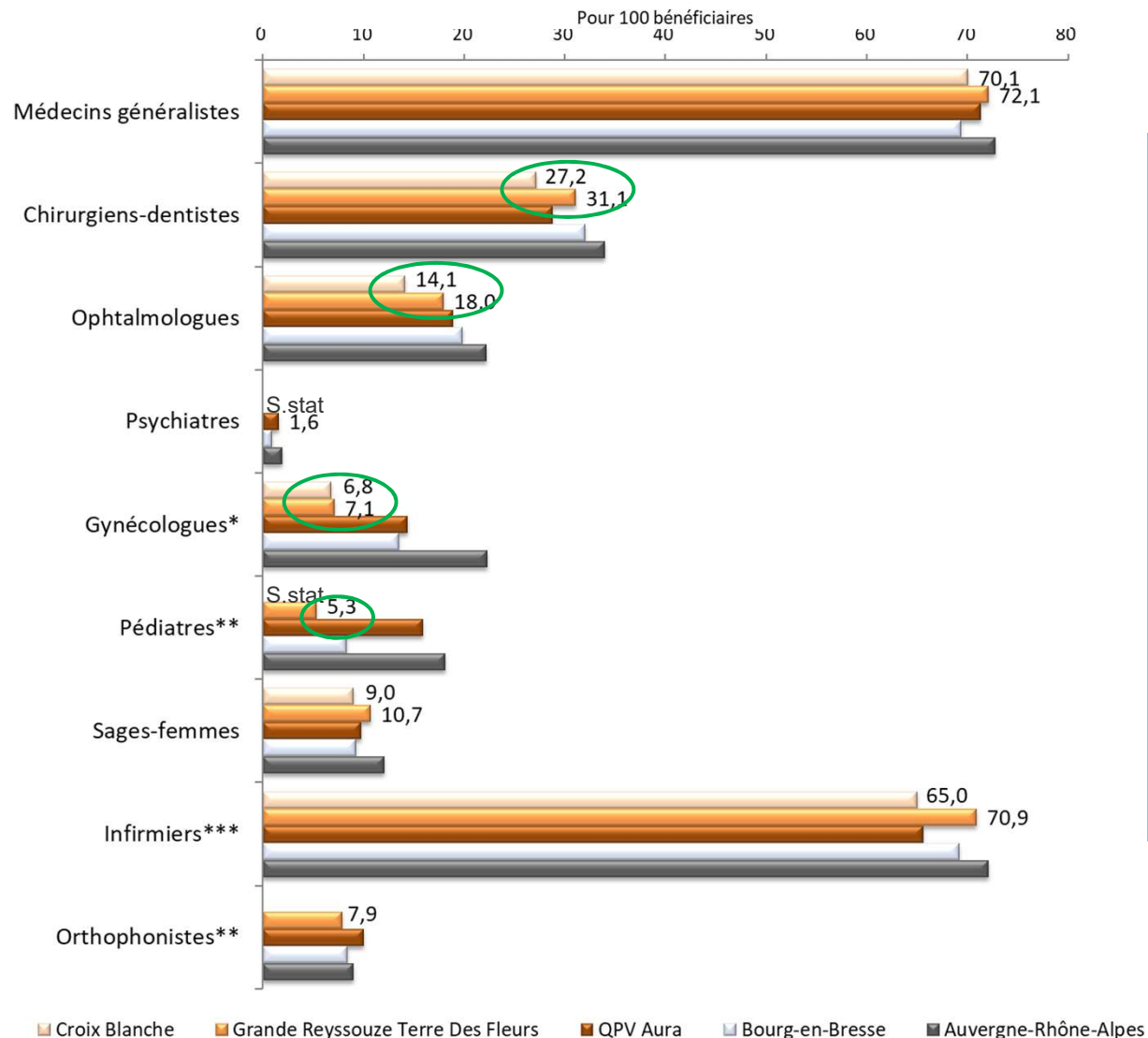
Taux (%) des bénéficiaires de la C2S, 2020



Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie - 2020)

- **Le taux de bénéficiaires de la C2S** dans les QPV Croix-Blanche et Grande-Reyssouze Terre Des Fleurs, parmi les assurés du régime général de l'Assurance maladie, s'élève respectivement à 42,9 % et 39,6 %, contre 23,8 % dans l'ensemble de la commune de Bourg-en-Bresse (23,8 %). **A l'image du taux observé dans l'ensemble des QPV de la région (QPV AuRA 37,8 %), ces taux sont très supérieurs au taux régional (10,5 %).**

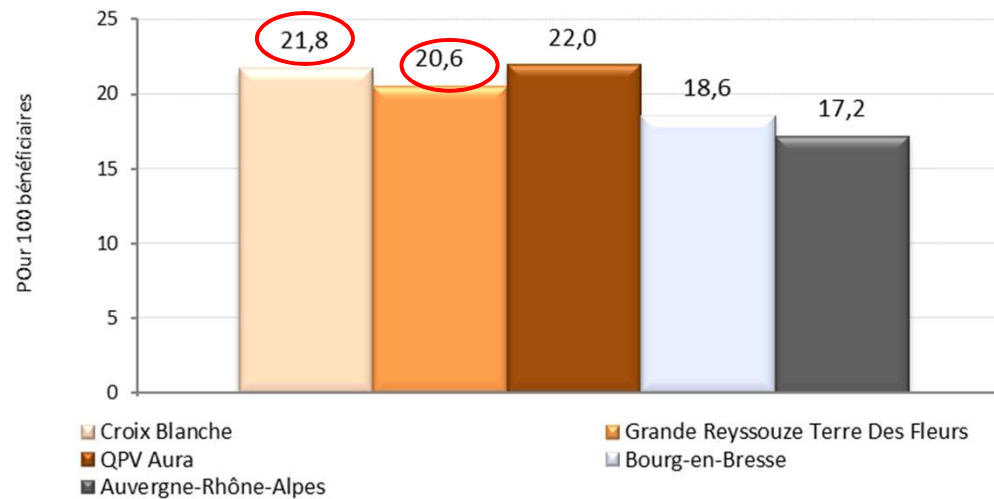
Taux (%) de recours aux professionnels de santé libéraux, 2020



Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie - 2020)

- **Recours aux médecins généralistes comparable** à celui observé en région et dans l'ensemble des QPV
- **Recours plus faible aux chirurgiens-dentistes et aux médecins spécialistes**, en particulier gynécologues et pédiatres (inférieur au taux observé dans l'ensemble des QPV de la région)
- Un recours aux sages-femmes, infirmiers et aux orthophonistes équivalent à celui observé dans la région

Part (%) des affiliés bénéficiaires d'au moins une ALD, 2020

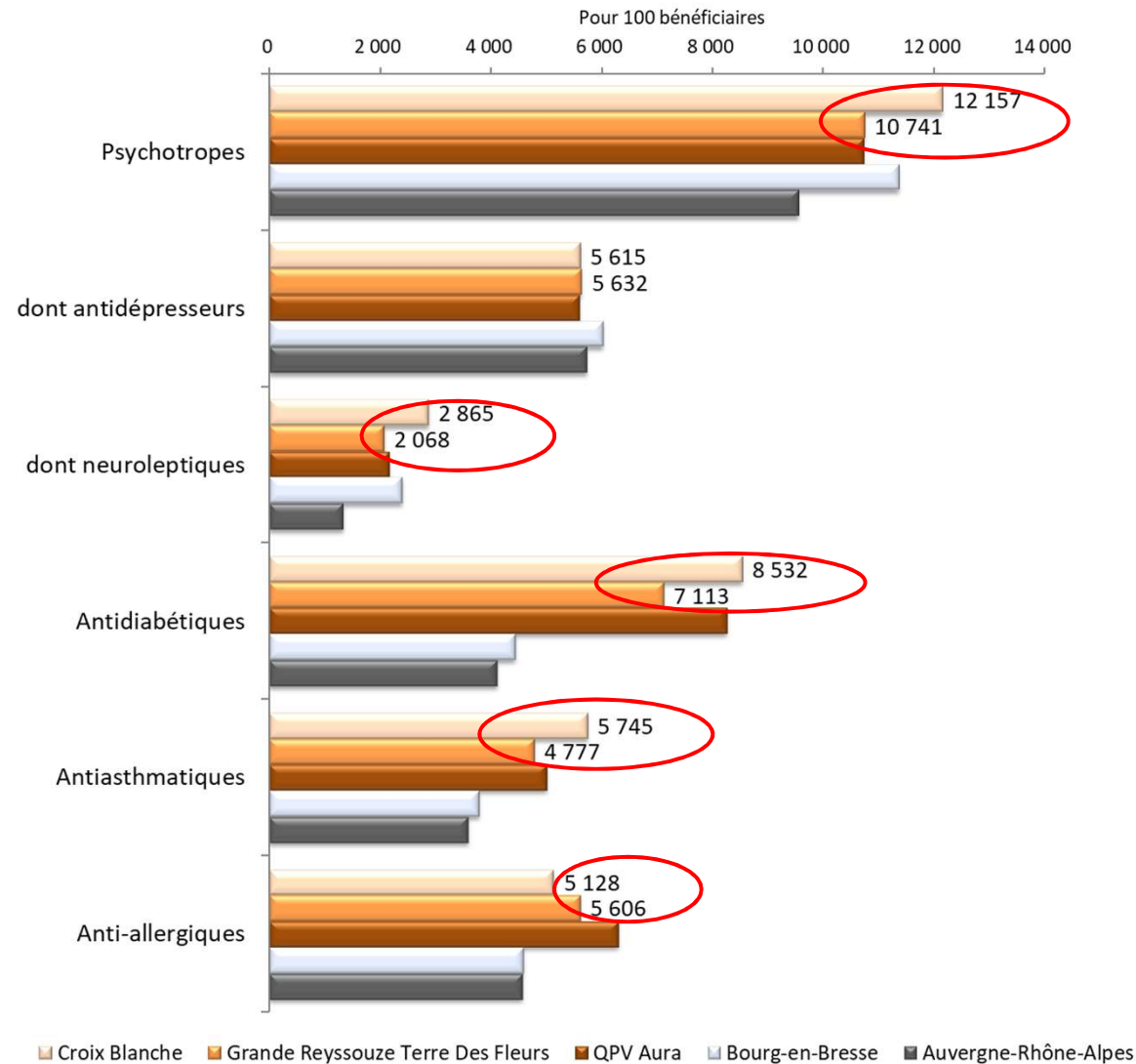


Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie - 2020)

- Dans le 2 QPV de Bourg-en-Bresse, des taux d'affiliés bénéficiaires d'au moins une ALD, supérieur aux taux régional mais proche de celui observé dans l'ensemble des QPV de la région
- Importance des maladies chroniques dans les QPV et dans les territoires socialement défavorisés¹

¹ Les maladies chroniques touchent plus souvent les personnes modestes et réduisent davantage leur espérance de vie. Dress Etude et résultats n°1243 oct.2022 consultable sur le site internet : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-10/ER1243EMB.pdf>

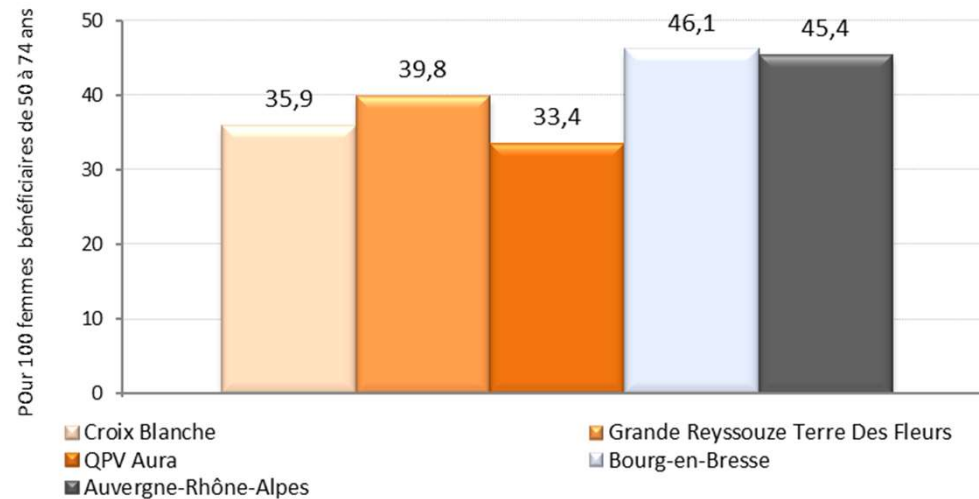
Taux de patients sous traitement médicamenteux réguliers pour 100 000, 2020



Sources : ARS (Régime général de l'Assurance maladie - 2020)

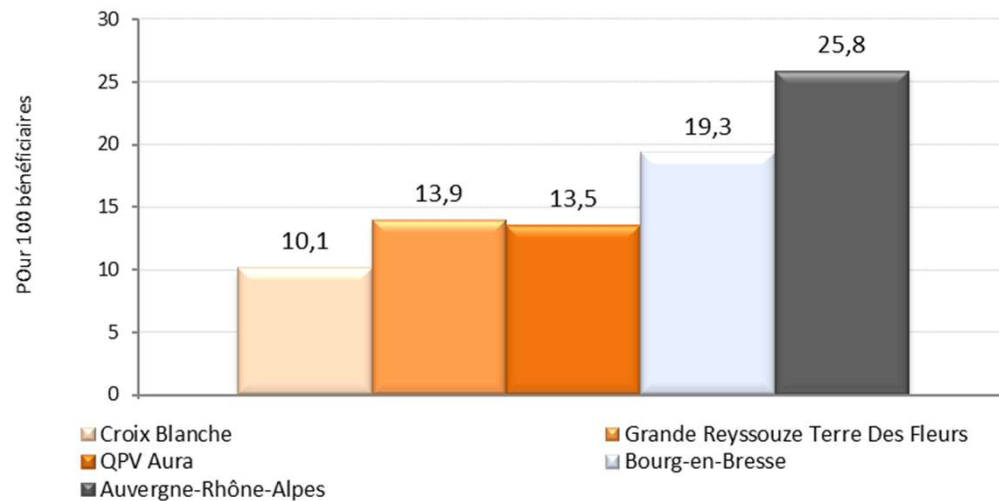
- Des taux de patients sous traitement réguliers supérieurs aux taux régional pour les grandes classes de médicaments observés comparé à la région, rendant compte de **l'importance des problématiques de santé mentale, de diabète et maladies respiratoires dans les QPV**
- **Point de vigilance pour le QPV Croix-Blanche** des taux particulièrement élevés (supérieurs aux taux de l'ensemble des QPV de la région) pour les neuroleptiques (et tous psychotropes), les antidiabétiques et les antiasthmatiques

Taux (%) de participation au dépistage organisé du cancer du sein (femmes 50-74 ans), 2020



➤ Une participation plus faible aux dépistages et examens de prévention, à l'image de ce qui est observé dans les QPV de la région

Taux (%) de participation au programme MT'Dents, 2020



6. Santé-environnement

- Qualité de l'air extérieur : PM2.5, NO2, Ambroisie
- Radon
- Précarité énergétique
- Bruit
- Mobilités

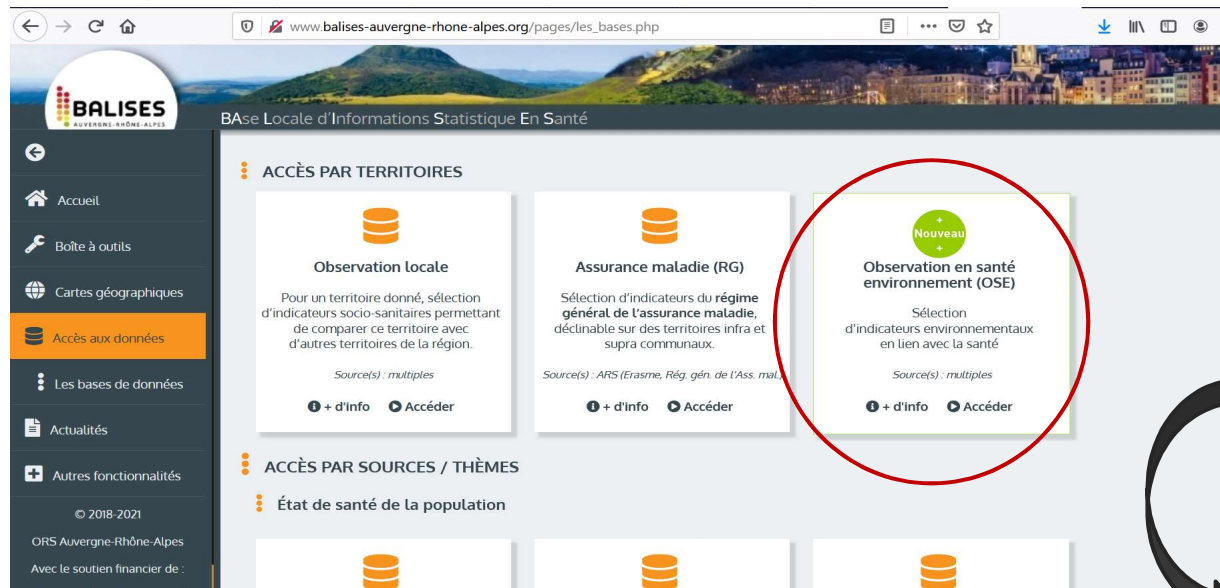
Méthode

=> Données environnement extraites de la **Base de données OSE**

« Observation en santé-environnement »

Base hébergée sur le site de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

<http://www.balises-auvergne-rhone-alpes.org/>



Ouverte à tous depuis le 31/03/21
=> 32 indicateurs disponibles

À l'échelle des communes :

- Air - particules fines PM2,5
- Ambroisie
- Bruit
- Radon
- Mobilités

Définition

« La santé environnementale (ou santé environnement) est une notion pluridisciplinaire qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), considère l'ensemble des facteurs, physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de l'environnement **susceptibles d'affecter la santé des populations** »

Santé Publique France

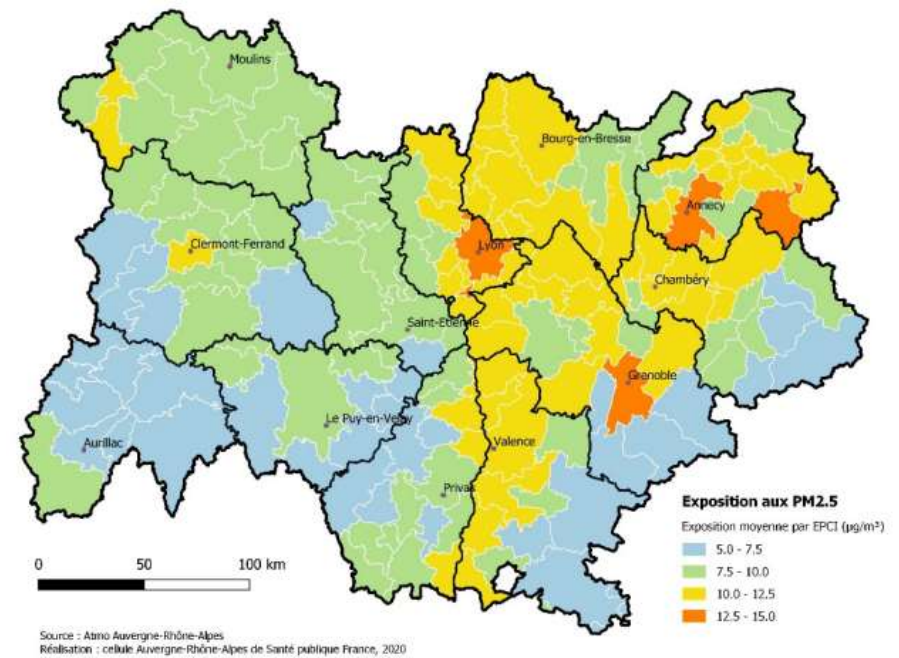
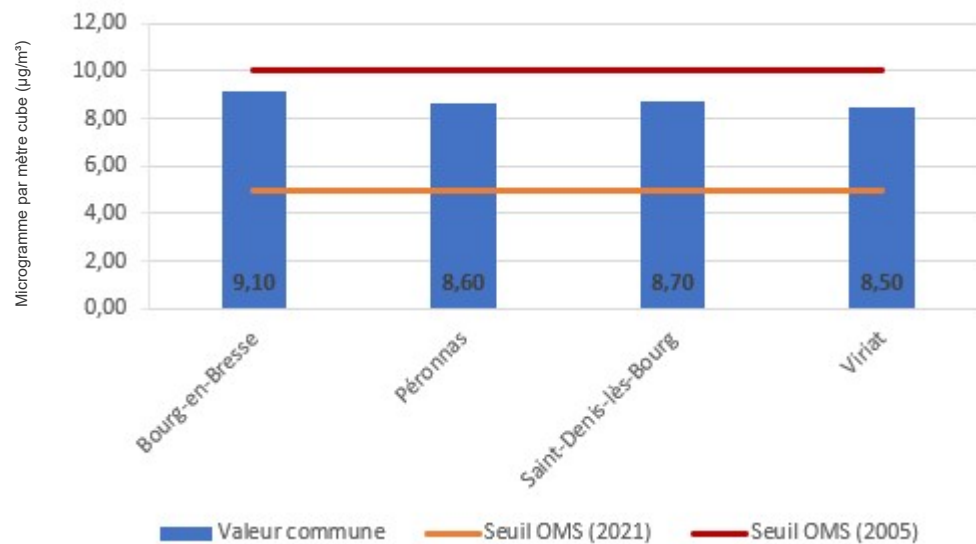
La santé environnementale...



Source : Guide : Intégrer la santé environnementale dans les politiques locales : guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local en Bretagne et Pays de la Loire – ORS Bretagne et PDL - Novembre 2023

Qualité de l'air extérieur : PM2,5

Moyenne de l'exposition aux PM2,5 pondérée en fonction de la population



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (2019 et 2021 - l'année 2020 non représentative pour cause de COVID a été exclue) ; Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes – 2024

PM2,5

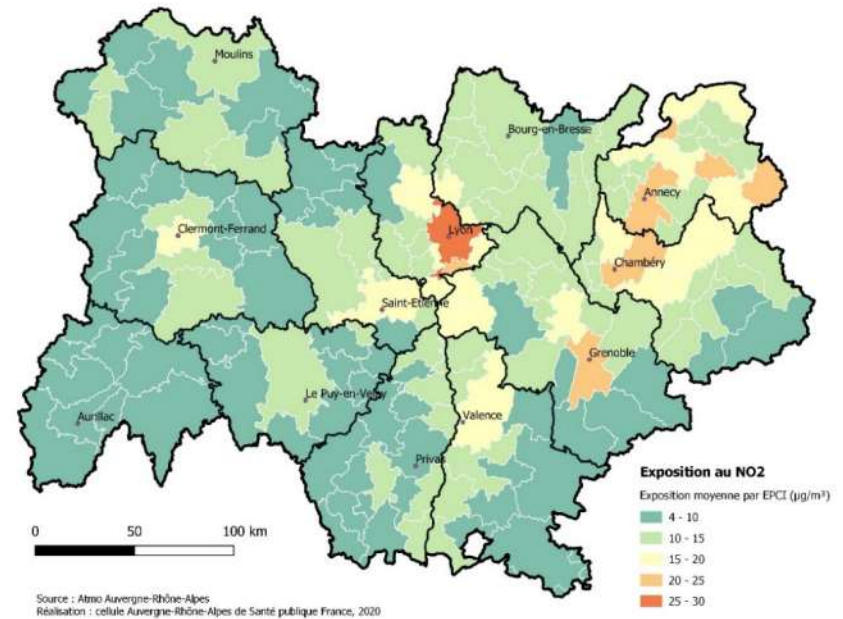
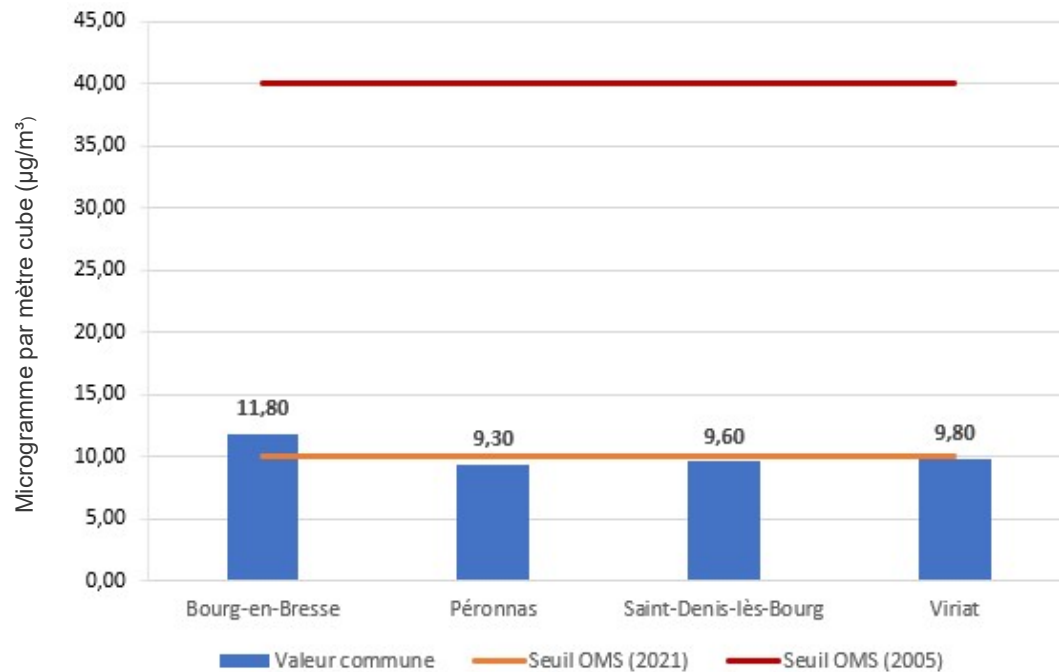
- **Sources** : véhicules, le secteur résidentiel, l'industrie, chauffage au bois, incendies...
- **Impacts sur la santé** : Respiratoire (éternuements, toux, asthme, pneumonies, bronchites), maladies cardiovasculaires, allergies de la peau, génotoxicité, cancers, etc...

Remarques pour le territoire :

- Depuis 2021, l'OMS recommande un seuil d'exposition aux PM2,5 de $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur une année. L'exposition des quatre communes est proche de $9 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Cela est toutefois à nuancer car l'objectif de qualité en France est fixé à $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$, la valeur cible pour la protection de la santé humaine à $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$ et la valeur limite (de 2015) à $25 \mu\text{g}/\text{m}^3$.
- De manière générale, sur le territoire, les valeurs d'exposition aux PM2,5 sont supérieures au seuil recommandé par l'OMS en 2021, mais reste inférieur au précédent seuil de 2005.

Qualité de l'air extérieur : Le dioxyde d'azote (NO₂)

Moyenne de l'exposition au NO₂ pondérée en fonction de la population



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (2021) ; *Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes – 2024*

NO₂

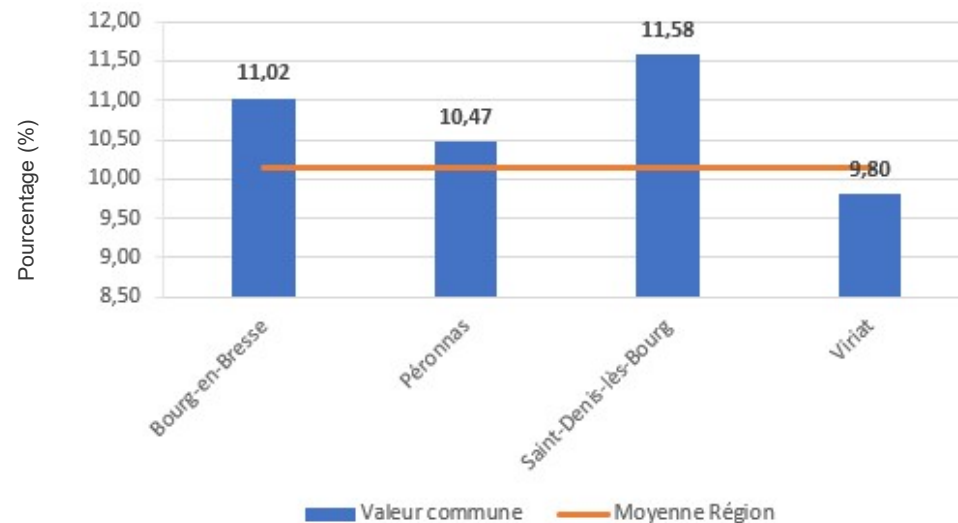
- **Sources** : Trafic routier, résidentiel, ...
- **Impacts sur la santé** : Respiratoire (éternuement, toux, asthme, pneumonie, bronchites), maladies cardiovasculaires, cancers, etc...

Remarques pour le territoire :

- Depuis 2021, l'OMS recommande un seuil d'exposition au NO₂ de 10 µg/m³ en moyenne sur une année. La moyenne des quatre communes se situent proche de 10 µg/m³. Cela est toutefois à nuancer car l'objectif de qualité en France est fixé à 40 µg/m³.
- De manière générale, le territoire est relativement préservé de l'exposition au NO₂ comparativement à des zones plus urbanisées de la région. Il n'en reste pas moins qu'il faut rester vigilant afin de rester proche des recommandations faites par l'OMS.

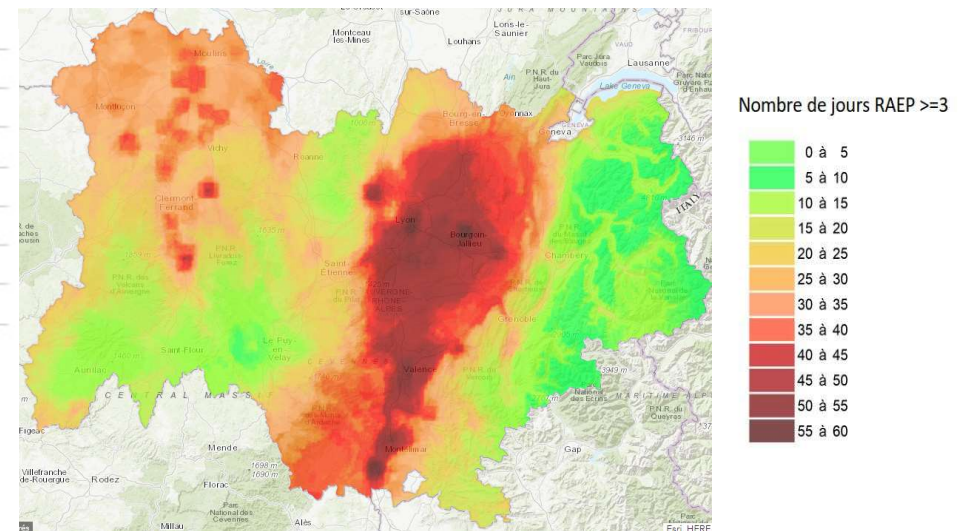
Qualité de l'air extérieur : ambroisie

Part de la population âgée de 6 à 74 ans potentiellement allergique à l'ambroisie (en %)



Source : Cnam (SNDS DCIR) (2021) ; Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes – 2024

Spatialisation de l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes en 2021



Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

RAEP : Risque d'**Allergie** lié à l'Exposition aux Pollens (de 1 à 5). Si RAEP>3 le risque de développer des symptômes pour les personnes allergiques à ce taxon devient significatif

Ambrosie

- **Source** : Plante annuelle invasive, émission de pollens en août et septembre, fort pouvoir allergisant. La région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée en France la prolifération de l'ambrosie.
- **Impact sur la santé** : des symptômes de l'appareil respiratoire chez les personnes sensibles (rhinite, conjonctivite, asthme...)

Remarques pour le territoire :

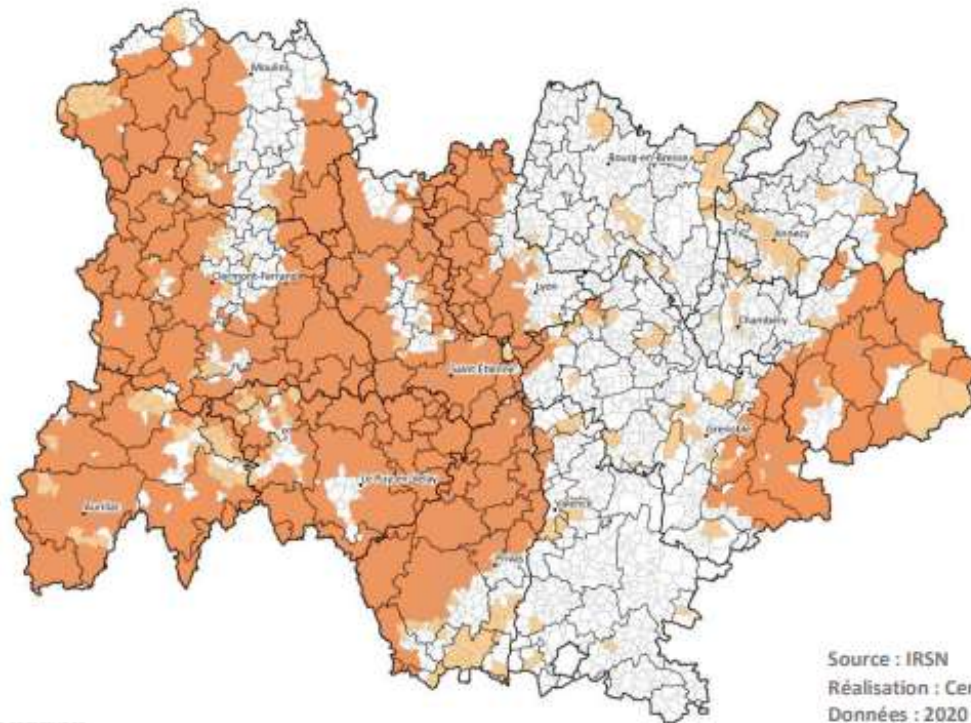
- Excepté dans la commune de Viriat, la part de la population potentiellement allergique est supérieur à la valeur régional (10 %).



Radon

Potentiel radon par commune

POTENTIEL D'ÉMISSION DE RADON PAR LE SOL DANS LES COMMUNES D'Auvergne RHONE-ALPES



Potentiel radon des communes :

- Faible
- Faible avec facteurs géologiques favorables au transfert du radon vers les bâtiments
- Moyen ou élevé

Source : IRSN
 Réalisation : Cerema
 Données : 2020

Potentiel Radon **faible** pour les 4 communes (Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Denis-Lès-Bourg, Viriat) *

* Source : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ; Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes – 2024

Radon

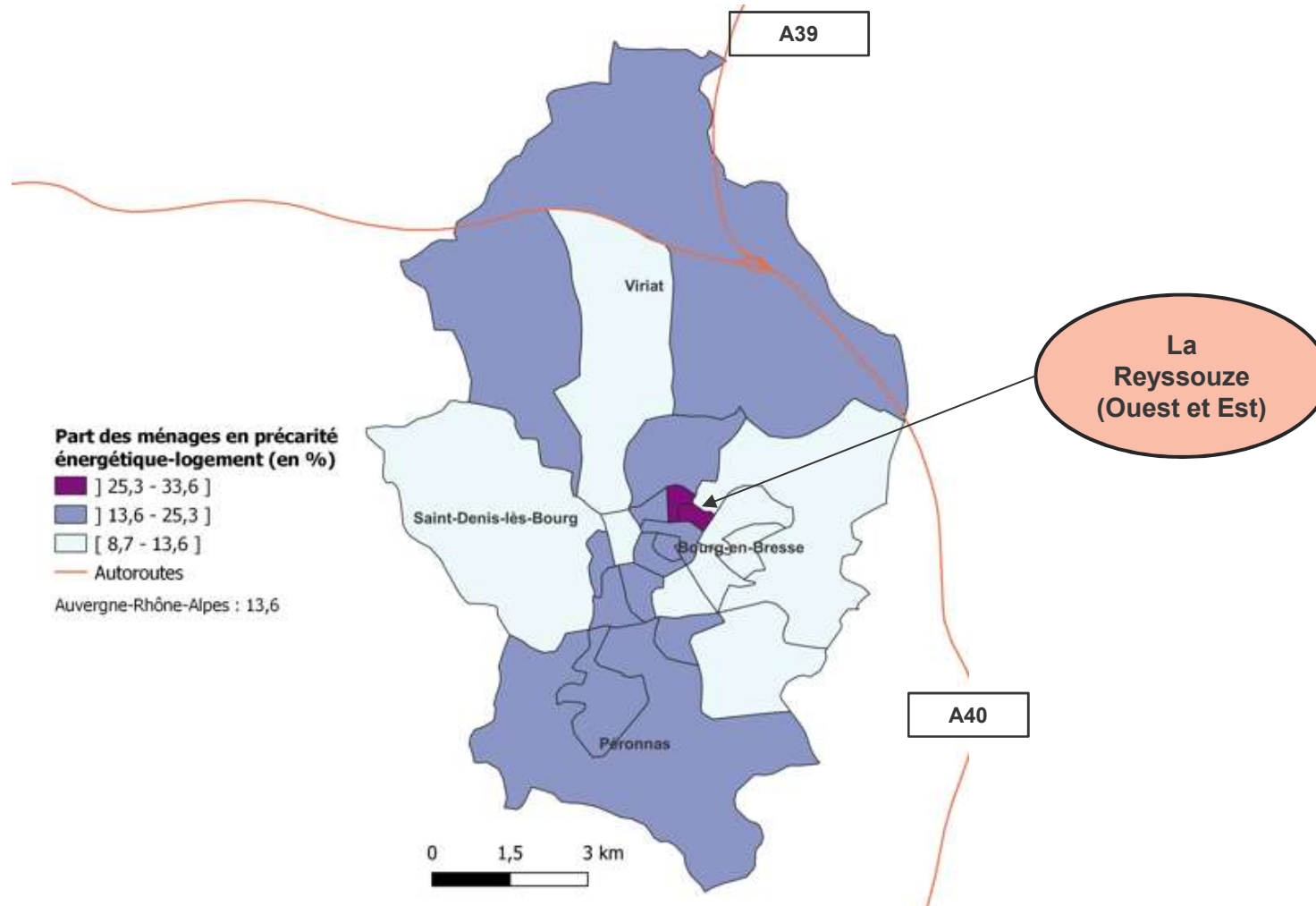
- **Source** : Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre. Certains types de roches, notamment le granit, en contiennent davantage. Malgré sa période radioactive relativement courte une partie du radon parvient à quitter les roches dans lesquelles il est formé pour atteindre l'air que nous respirons.
- **Impact sur la santé** : En se désintégrant, le radon forme des descendants solides, eux-mêmes radioactifs. Ces descendants peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation. On estime que le radon est responsable de 3 à 14 % des cancers du poumon. Le tabagisme est un facteur aggravant.

Remarque pour le territoire :

- Les quatre communes sont préservées avec un potentiel radon faible (1).

Précarité énergétique

Part des ménages en précarité énergétique – logement



Source : Géodip – ONPE- 2021. Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes – 2024

Précarité énergétique

Contexte

- La définition est fixée à l'article 11 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle II : « Est en situation de précarité énergétique au titre de la présente loi une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. »
- Ce critère est donc multifactoriel car il dépend à la fois des revenus du foyer, de l'équipement en dispositifs de chauffage et de l'isolation thermique du logement et du coût de l'énergie et qui concerne des catégories de ménages très différentes selon les types de territoires : familles nombreuses ou personnes âgées isolées, dans l'habitat privé ou social, collectif ou individuel, etc.
- Le modèle **GÉODIP** développé par l'Observatoire national de la précarité énergétique permet d'estimer, pour un territoire donné la part de ménages en situation de précarité énergétique à travers le croisement de plusieurs paramètres. En particulier, l'outil calcule les indicateurs de taux d'effort énergétique (TEE) à partir des revenus des ménages, de la consommation et de la facture énergétique des logements
- La part des ménages en situation de précarité énergétique est estimée à travers la part des ménages sous le 3^{ème} décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement (chauffage, eau chaude, électricité) sont supérieures à 8 % des revenus totaux.

Précarité énergétique

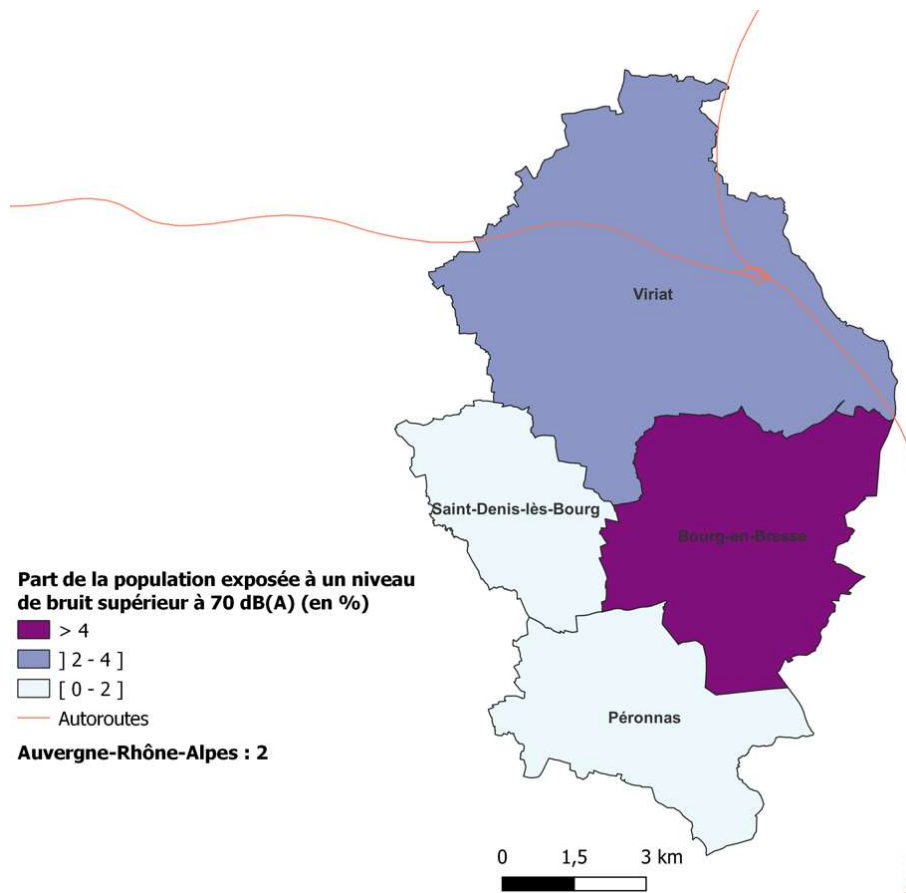
Impact sur la santé : L'effet principal de la précarité énergétique est l'exposition des occupants au froid. Elle peut être à l'origine de surmortalité en saison hivernale. Des effets indirects potentiels sont également décrits tels que : l'utilisation de chauffages d'appoint, qui sont potentiellement sources de pollution pour l'air intérieur, notamment de monoxyde de carbone qui est un gaz mortel ; des comportements risqués comme l'obstruction des dispositifs de ventilation ou le fait de ne plus aérer le logement afin de ne pas laisser le froid entrer. L'humidité de certains logements favorise également le développement de moisissures potentiellement dangereuses pour la santé (principalement respiratoire).

Remarques pour le territoire :

- La part des ménages en précarité énergétique-logement est plus importante dans les Iris de la Reyssouze Est (33,6 %) et de la Reyssouze Ouest (27,4 %) avec des valeurs supérieures au niveau du Département (17,8 %). La part des ménages en précarité énergétique-logement dans plus de 50 % des Iris du territoire est supérieure à la valeur régionale (13,6 %).

Bruit

Part de la population exposée à des niveaux de bruit supérieurs à 70 dB(A), c'est-à-dire vivant dans des zones très ou hautement dégradées.



Indice multi-bruit (routier, ferroviaire, aérien)



Source : Acoucity/Cerema (2018 (Auvergne), 2020 (Rhône-Alpes)).
Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes – 2023

Bruit

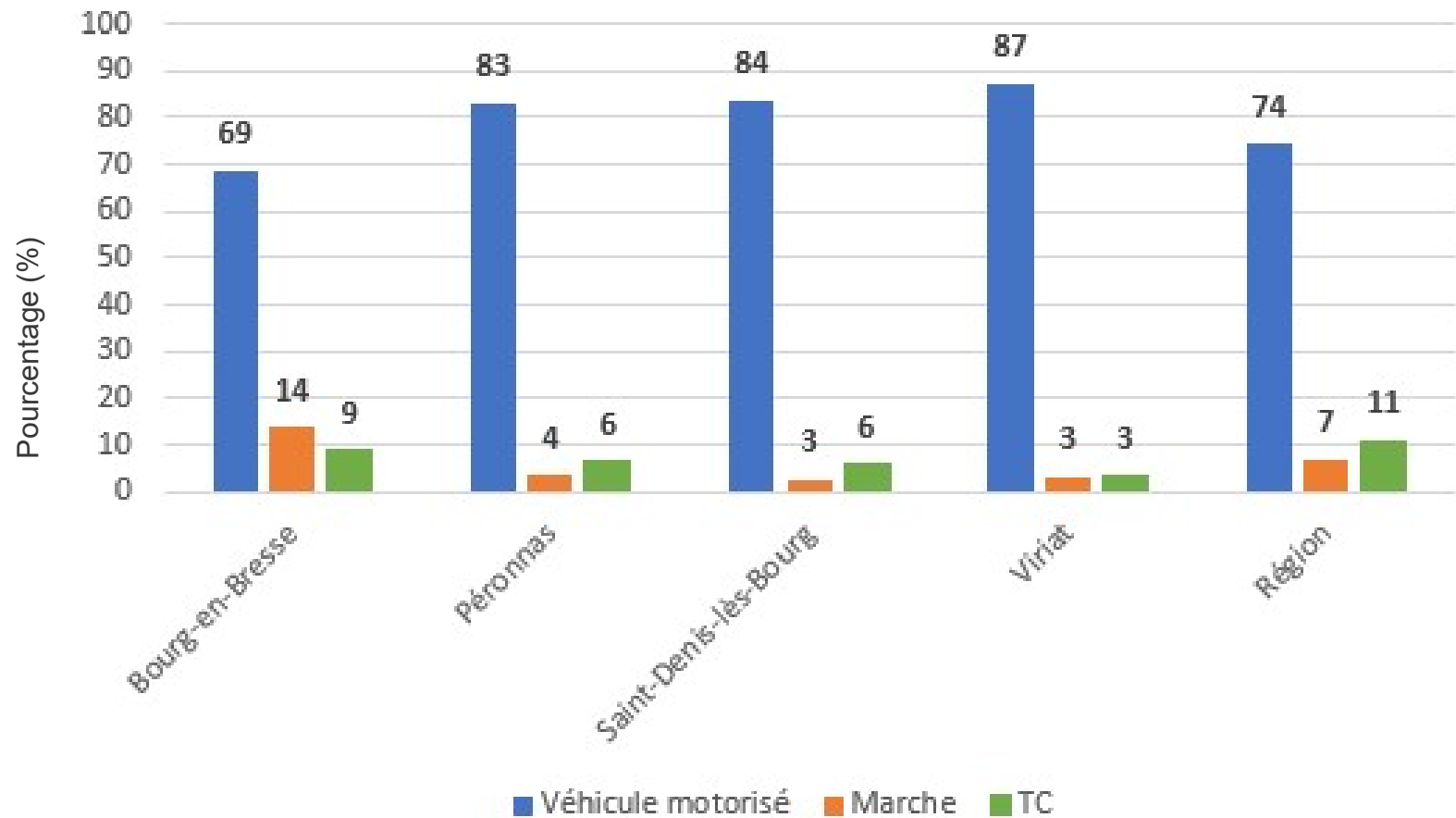
- **Source** : L'indicateur « population exposée à un niveau de bruit supérieur à 70 dB(A) » correspond à la proportion de la population communale exposée dans des zones très ou hautement dégradées en termes de nuisances sonores. Les communes proches ou traversées par des infrastructures routières telles que les nationales et les départementales sont les plus exposées au bruit.
- **Impact sur la santé** : Gène, troubles du sommeil, troubles cardiovasculaires.

Remarques pour le territoire :

Les communes les plus impactées par le bruit sont celle de Viriat et de Bourg-en-Bresse avec respectivement 3,20 et 4,5 % de la population exposé à un niveau de bruit supérieur à 70 dB(A).

Mobilités

Déplacements domicile-travail – Mode de déplacement déclaré par les actifs (15 ans ou plus) en %



Source : Insee (2019) ; Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes – 2024

Mobilités

- **Impacts sur la santé :**

Les mobilités dites « douces » (vélo, marche) et les transports en commun (TC)) permettent de diminuer les émissions polluantes (PM_{2,5}, NO₂) et le bruit induit par la voiture. Les mobilités actives permettent également de diminuer le risque de surpoids et d'obésité.

- **Remarques sur le territoire :**

- Sur les 4 communes, la part de l'usage de véhicules motorisés dans les déplacements domicile-travail est majoritaire et dépasse même la valeur régionale (74 %) dans la totalité des communes du territoire excepté Bourg-en-Bresse (67 %).
- La part de l'utilisation des transports en commun et de la marche reste marginale, excepté à Bourg-en-Bresse où la part de l'utilisation des transports en commun atteint les 9%, proche la moyenne régionale (11 %).

7. Synthèse

Contexte socio-démographique

4 communes urbaines avec un profil socio-démographique diversifié

- Bourg-en-Bresse, ville-centre, près de 70 % des habitants du territoire d'étude. Une commune relativement âgée et moins favorisée sur le plan socio-économique : niveau de formation plus faible de la population comparé à la région, surreprésentation des CSP les moins favorisées (employés, ouvriers) et des indicateurs de précarité « marqués » en particulier dans les deux QPV Croix-Blanche et Grande Reyssouze Terre des Fleurs Hautes Roches
- Péronnas, surreprésentation des personnes âgées de 65 ans et plus, niveau socio-économique intermédiaire
- Saint-Denis-lès Bourg, une commune également vieillissante, favorisée sur le plan socio-économique
- Viriat, une commune plus jeune, assez favorisée (intermédiaire)

Globalement, un territoire avec une population vieillissante, moins favorisé que la région (surreprésentation des habitants sans diplôme, des CSP les moins favorisées - ouvriers et employés), comparable à d'autres villes de la région (Valence, Bourgoin-Jallieu → Besoins de santé (soins, prévention) importants des personnes âgées et des personnes en situation de précarité

Offre de soins

- **Professionnels de santé libéraux** : des densité de professionnels de santé libéraux comparables ou supérieures sauf pour les masseurs-kinésithérapeutes et les psychiatres (densité inférieure) mais attention besoins sur le territoire (population âgée)
- **Médecins généralistes** : **Point de vigilance** sur la présence de MG libéraux dans les 4 communes du territoire : **ensemble des communes classées en zone d'action complémentaire** (zonage médecine générale ARS 2022). Baisse importante du nombre de médecins généralistes (hors MEP) en exercice à Bourg-en-Bresse
- **Point de vigilance** : **part des bénéficiaires non couvert par un médecin traitant relativement élevé** à Bourg-en-Bresse

Recours aux soins, à la prévention

- **Recours aux professionnels de santé libéraux**
 - **Taux de recours aux professionnels de santé libéraux plus faibles à Bourg-en-Bresse que dans la région** (Médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, spécialistes et autres professionnels de santé libéraux).
 - **Dans les trois autres communes, un recours comparable** (voire supérieur pour les ophtalmologues) à celui observé en Auvergne-Rhône-Alpes
- **Séjours hospitaliers** : taux de séjours hospitaliers comparables au taux départemental et régional dans les 4 communes
- **Recours à la prévention : variable selon l'acte et le niveau socio-économique de la population**
 - Vaccination antigrippale : taux supérieurs ou comparables à la moyenne régionale dans les 4 communes
 - Dépistage organisé du cancer du sein : dans l'ensemble du territoire, un taux comparable au taux régional mais variable selon les communes et plus faible à Bourg-en-Bresse. Des taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein encore en deçà de l'objectif européen (70 %)
 - Programme de prévention bucco-dentaire M't dents : taux plus faible qu'en Auvergne-Rhône-Alpes dans l'ensemble du territoire sauf à Saint-Denis-lès-Bourg
 - Bourg-en-Bresse présente des indicateurs de recours à la prévention moins favorables et à l'inverse Saint-Denis-lès Bourg présente des taux de participation plus élevés aux dépistage organisés et programmes de prévention

État de santé

- **Mortalité générale comparable** au département et à la région dans les 4 communes du territoire mais une **surmortalité prématurée** (avant 65 ans) **à Bourg-en-Bresse (1,4 fois sup.)**
- **Morbidité :**
 - **ALD** : prévalence des ALD supérieure à Bourg-en-Bresse mais comparable dans les 3 autres communes
 - **Hospitalisations** : taux de patients hospitalisés comparables aux taux départemental et régional dans les 4 communes. Le taux d'hospitalisation relativement faible des habitants de Bourg-en-Bresse interroge étant donné la surmortalité prématurée et la prévalence des ALD relativement élevée. Hypothèse de retards de prise en charge, à creuser

Point de vigilance sur certaines problématiques de santé

- **Le diabète, importance de cette pathologie à Bourg-en-Bresse, en particulier dans les 2 QPV** : taux de bénéficiaires d'ALD pour diabète et de patients sous traitements réguliers d'antidiabétiques supérieurs aux taux régionaux. Le taux d'hospitalisation pour diabète inférieur au taux régional pose question. Plusieurs hypothèses : retards/difficultés de prise en charge ou au contraire bonne prise en charge permettant de réduire les complications et besoins d'hospitalisation, à creuser
- **La santé mentale, une problématique marquée à Bourg-en-Bresse et dans les QPV** : taux d'ALD pour maladies psychiatriques (2,7 fois sup.), d'hospitalisations en MCO pour tentative de suicide et pour pathologies liées à l'alcool, taux de recours aux prises en charge en psychiatrie supérieurs aux taux régionaux. Consommations de psychotropes également supérieure à Bourg-en-Bresse et dans les QPV par rapport à la région
- **Santé sexuelle, un point de vigilance à Bourg-en-Bresse** : taux de séjours hospitaliers pour IVG plus élevé qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein relativement faible. Des besoins de prévention?

- **Un état de santé globalement moins favorable à Bourg-en-Bresse comparé au département et à la région et des problématiques de santé marquées : la santé mentale et le diabète**
- **Un état de santé dans la moyenne régionale à Péronnas, Viriat et à Saint-Denis-Lès-Bourg**
- **Quartiers politique de la ville Croix-Blanche et Grande Reyssouze Terre des Fleurs, des indicateurs de santé défavorables**
 - Problématiques de santé marquées : santé mentale, diabète et pathologies respiratoires
 - Recours plus faible aux soins (taux de recours aux professionnels de santé libéraux) et à la prévention

Santé environnement

- **Air extérieur** (PM_{2,5}, NO₂) : les valeurs d'expositions des communes aux PM_{2,5} sont supérieures aux valeurs recommandées par l'OMS (2021). Concernant le NO₂, les valeurs sont proches des recommandations
- **Pollen** : la part de la population potentiellement allergique à l'ambrosie des quatre communes est proche de la valeur régionale (10 %)
- **Radon** : les communes sont peu impactées par la problématique radon (potentiel 1)
- **Précarité énergétique** : La part des ménages en situation de précarité énergétique-logement est plus importante dans le secteur de la Reyssouze
- **Bruit** : La part de la population exposée à un niveau de bruit élevé est plus importante dans les communes de Bourg-en-Bresse et de Viriat
- **Déplacements** : l'utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail est prépondérante. Sur Bourg-en-Bresse, la part d'utilisation d'autres types de mobilités (marche, transport en commun) est plus élevée que dans les trois autres communes

Observatoire Régional de la Santé

Auvergne-Rhône-Alpes

www.ors-auvergne-rhone-alpes.org

Personnes mobilisées au sein de l'ORS

- Pauline BOLAMPERTI, Statisticienne
- Eve GIOVANNINI, Chargée d'études
- Alan LE CALLOCH, chargé d'études santé-environnement
- Patricia MEDINA, Responsable des études qualitatives